



CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 24 janvier 2023 à 18h00,
au siège de Grand Lac, Communauté d'agglomération
1500 boulevard Lepic 73 100 AIX-LES-BAINS

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant.)

1 AIX-LES-BAINS	T Renaud BERETTI	Pouvoir d'Esther POTIN
2 AIX-LES-BAINS	T Michelle BRAUER	
3 AIX-LES-BAINS	T Daniel CARDE	
4 AIX-LES-BAINS	T Michel FRUGIER	Pouvoir de Jean-Marie MANZATO
5 AIX-LES-BAINS	T André GIMENEZ	
6 AIX-LES-BAINS	T Thibaut GUIGUE	Pouvoir de Christèle ANCIAUX
7 AIX-LES-BAINS	T Christophe MOIROUD	
8 AIX-LES-BAINS	T Marie-Pierre MONTORO-SADOUX	Pouvoir de Lucie DAL PALU
9 AIX-LES-BAINS	T Isabelle MOREAUX-JOUANNET	Arrivée après la 6 ^{ème} délibération
10 AIX-LES-BAINS	T Sophie PETIT GUILLAUME	Pouvoir de Karine DUBOUCHET-REVOL
11 AIX-LES-BAINS	T Nicolas VAIRYO	Pouvoir de Philippe LAURENT
12 LA BIOLLE	T Julie NOVELLI	
13 BOURDEAU	T Jean-Marc DRIVET	
14 LE BOURGET DU LAC	T Nicolas MERCAT	
15 LE BOURGET DU LAC	T Sandrine RAMEL	
16 LE BOURGET DU LAC	T Édouard SIMONIAN	
17 BRISON SAINT INNOCENT	T Marthe MASSONNAT	Départ après la 43 ^{ème} délibération Pouvoir de Jean-Claude CROZE
18 LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	T Bruno MORIN	
19 CHINDRIEUX	T Marie-Claire BARBIER	Départ après la 42 ^{ème} délibération Pouvoir de Gérard DILLENSCHNEIDER
20 DRUMETTAZ-CLARAFOND	T Danièle BEAUX-SPEYSER	
21 DRUMETTAZ-CLARAFOND	T Nicolas JACQUIER	Pouvoir de Nicolas POILLEUX
22 ENTRELACS	T Jean-François BRAISSAND	
23 ENTRELACS	T Claire COCHET	
24 ENTRELACS	T Gaëlle GERBELOT	
25 ENTRELACS	T Jean-Marc GUIGUE	
26 ENTRELACS	T Yves GRANGE	
27 GRESY-SUR-AIX	T Colette PIGNIER	Pouvoir de Patrick POURCHASSE
28 GRESY-SUR-AIX	T Chrystel TROQUIER	
29 MERY	T Nathalie FONTAINE	
30 MERY	T Stéphane ROULET	
31 LE MONTCEL	T Antoine HUYNH	
32 MOTZ	T Daniel CLERC	Pouvoir de Brigitte TOUGNE-PICAZO
33 MOUXY	T Laurent FILIPPI	Pouvoir de Catherine RAVANNE
34 PUGNY CHATENOD	T Bruno CROUZEVALLE	
35 RUFFIEUX	T Olivier ROGNARD	
36 SAINT OFFENGE	T Bernard GELLOZ	
37 TRESSERVE	T Jean-Claude LOISEAU	
38 TRESSERVE	T Annie MOULIN	
39 TRESSERVE	T Christian ROUSSEL	
40 VIONS	S Manuel ARRAGAIN	
41 VIVIERS-DU-LAC	T Robert AGUETTAZ	
42 VIVIERS-DU-LAC	T Martine SCAPOLAN	
43 VOGLANS	T Martine BERNON	
44 VOGLANS	T Yves MERCIER	

21 communes présentes

Absents excusés

AIX-LES-BAINS	Marina FERRARI
AIX-LES-BAINS	Nicolas POILLEUX
CHANAZ	Yves HUSSON

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 17 janvier 2023, transmise dans les conditions prévues par les articles L. 2121-10 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales, à laquelle était joint un dossier de travail comprenant l'ordre du jour, la note de synthèse et 54 projets de délibérations.

La convocation, l'ordre du jour et le dossier de travail ont également été transmis aux conseillers communautaires suppléants et aux conseillers municipaux des communes membres de Grand Lac, conformément à l'article L. 5211-40-2 du code général des collectivités territoriales.

Le quorum est atteint en début de séance avec 43 présents et 55 votants (présents et représentés).

Julie NOVELLI est désignée secrétaire de séance.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Grand Lac ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble Cedex), dans le délai de deux mois à compter de sa publication (acte réglementaire) ou de sa notification (acte individuel). Le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par la voie de l'application "Télérecours citoyens" sur le site www.telerecours.fr.

DÉLIBÉRATION

N° : 7 Année : 2023

Exécutoire le : 26 JAN. 2023

Publiée le : 26 JAN. 2023

Visée le : 26 JAN. 2023

FINANCES Budget Principal Vote du Budget Primitif 2023

Vu l'instruction budgétaire M57 applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif,

Vu l'article 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif au vote d'un rapport d'orientation budgétaire dans le délai de deux mois précédent l'examen du budget,

Vu l'article 2312-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif au vote du budget par chapitre,

Monsieur le Président, après avoir rappelé la procédure d'élaboration, ainsi que le vote du rapport d'orientation budgétaire lors du conseil communautaire du 13 décembre 2022, présente le Budget Primitif 2023 du Budget Principal.

Le budget 2023 a été proposé à la commission des finances le 11 janvier 2023 et celle-ci a émis un avis favorable.

Il donne lecture du projet de budget 2023, et propose un vote par chapitre.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- APPROUVE le présent rapport,
- VOTE le Budget Primitif 2023 du budget Principal,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer toutes les pièces afférentes.

Aix-les-Bains, le 24 janvier 2023

Le Président,
Renaud BERETTI

- Délégués en exercice : 68
- Présents : 44
- Présents et représentés : 56
- Votants : 56
- Pour : 56
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0



Section FONCTIONNEMENT

DEPENSES	CREDITS 2022	CA au 09/01/2023	BP 2023
011 Charges à Caractère général	15 733 659,80	11 639 817,32	15 905 458,00
012 Charges de Personnel	9 868 896,00	9 547 074,29	10 704 247,00

65 Autres charges	12 207 534,00	11 002 763,58	14 739 034,90
66 Charges financières	328 000,00	320 502,02	275 000,00
67 Charges except.	2 271 718,00	2 096 007,04	16 000,00
68 Dotations aux provisions	452 000,00	200 000,00	200 000,00
014 Atténuation de charges	12 267 074,00	12 252 189,73	12 397 774,00
022 Dép Imprévues	0,00	0,00	0,00

TOTAL DEPENSES REELLES	53 128 881,80	47 058 353,98	54 237 513,90
023 Virt à la section d'investissement	2 557 049,29	0,00	996 969,10
042 Opérations d'ordre de transfert	3 403 000,00	3 386 948,00	3 809 900,00
043	0,00	0,00	0,00

TOTAL OPERATIONS D'ORDRE	5 960 049,29	3 386 948,00	4 806 869,10
-------------------------------------	---------------------	---------------------	---------------------

TOTAL DEPENSES	59 088 931,09	50 445 301,98	59 044 383,00
-----------------------	----------------------	----------------------	----------------------

Contrôle analytique

ok

ok

ok

RECETTES	CREDITS 2022	CA au 09/01/2023	BP 2023
70 Produits des services	3 888 140,00	3 443 594,49	4 176 120,00
73 Impôts et taxes	39 664 415,00	40 064 369,40	41 113 705,00
74 Dotations, subventions et participations	11 918 502,00	11 775 052,68	12 656 158,00
75 Autres produits de gestion	937 452,00	1 069 463,61	728 600,00
76 Produits financiers	0,00	2 685,25	0,00
77 Produits exceptionnels	228 511,00	408 332,82	30 000,00
78 Reprises sur provisions	600 000,00	0,00	0,00
013 Attén. de Produit	0,00	76 583,89	20 000,00

TOTAL RECETTES REELLES	57 237 020,00	56 840 082,14	58 724 583,00
042 Opérations d'ordre de transfert	318 000,00	26,00	319 800,00
043	0,00	0,00	0,00

TOTAL OPERATIONS D'ORDRE	318 000,00	26,00	319 800,00
002 excédent reporté	1 534 121,09	1 534 121,09	0,00

TOTAL RECETTES	59 089 141,09	58 374 229,23	59 044 383,00
-----------------------	----------------------	----------------------	----------------------

ok

ok

ok

ok

CREDITS 2022	CA au 09/01/2023	BP 2023	
Epargne brute	4 108 138,20	9 781 728,16	4 487 069,10
Epargne nette	1 849 138,20	7 535 285,14	2 120 069,10

56 524 583,00
2 887 069,10

Budget PRINCIPAL 2023 - Budget Primitif
Fonctionnement - Détail analytique

Données actualisées au 09/01/2023

SERVICES		DEPENSES de FONCTIONNEMENT				Évol. 09/01/2023 / CA2022		Évol. 09/01/2023 / Total		Évol. 09/01/2023 (Salaires) / Non salaires		%	
CA au 09/01/2023	CA 2023	Évol. 09/01/2023 / CA2022	Évol. 09/01/2023 / Total	Évol. 09/01/2023 / Total	Évol. 09/01/2023 / Total	Évol. 09/01/2023 / Total	Évol. 09/01/2023 / Total	Évol. 09/01/2023 / Total	Évol. 09/01/2023 / Total				

RENFORCER L'ATTRACTIVITE ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE
ACTIVITE ECONOMIQUE

Code 2022 TOTAL	CA au 09/01/2023	% Réal.	Évol. 09/01/2023 / CA2022	Évol. 09/01/2023 / Total								
2921 HEXAPOLE	625 893,00	100%	0,00	625 893,00	+ 0%	625 893,00	+ 0%	376 881,00	+ 0%	376 881,00	+ 0%	0,00
2922 SYPARTEC	376 881,00	100%	0,00	376 881,00	+ 0%	376 881,00	+ 0%	376 881,00	+ 0%	376 881,00	+ 0%	0,00
2926 SYNDICAT CGLE	1 687 500,00	100%	0,00	1 687 500,00	- 2%	1 687 500,00	- 2%	33 750,00	- 2%	33 750,00	- 2%	0,00
Sous-total des activités d'aménagement	2 690 274,00	100%	0,00	2 690 274,00	- 1%	2 690 274,00	- 1%	33 750,00	- 1%	33 750,00	- 1%	0,00
<i>doit activités économiques Grand Lac</i>												
2923 SAP - CITESLAB	72 986,00	98%	14 000,00	87 220,00	+ 4%	87 220,00	+ 4%	28 240,00	+ 3%	28 240,00	+ 3%	0,00
2927 CITESLAB - CONCOURS FINANCIERS	18 500,00	64%	18 000,00	18 000,00	+ 16%	18 000,00	+ 16%	500,00	+ 3%	500,00	+ 3%	0,00
2928 SOUTIEN ECO DE PROXIMITE	37 500,00	57%	23 500,00	23 500,00	+ 11%	23 500,00	+ 11%	14 000,00	+ 7%	14 000,00	+ 7%	0,00
2924 GESTION DES ZONES	445 160,00	60%	273 700,00	150 000,00	+ 83%	433 700,00	+ 83%	12 400,00	+ 3%	12 400,00	+ 3%	0,00
Sous-total des activités économiques Grand Lac	575 160,00	85%	329 200,00	247 220,00	+ 55%	576 420,00	+ 55%	1 260,00	+ 0%	1 260,00	+ 0%	0,00
SOUS-TOTAL ACTIVITE ECONOMIQUE	3 265 434,00	94%	2 985 724,00	247 220,00	+ 6%	3 232 944,00	+ 6%	- 32 490,00	- 1%	- 32 490,00	- 1%	0,00

AGRICULTURE

341 AGRICULTURE	279 150,00	54%	187 850,00	66 720,00	+ 76%	254 570,00	+ 76%	- 24 580,00	- 9%	- 24 580,00	- 9%	0,00
3411 PAT	10 500,00	0%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	- 10 500,00	- 100%	- 10 500,00	- 100%	0,00
SOUS-TOTAL AGRICULTURE	289 150,00	50%	187 850,00	66 720,00	+ 75%	254 570,00	+ 75%	- 34 580,00	- 12%	- 34 580,00	- 12%	0,00

ACTIVITE TOURISTIQUE

134 AQUALAC	3 017 863,00	81%	2 459 407,32	2 036 780,00	+ 30%	2 861 780,00	+ 30%	56 683,00	+ 2%	56 683,00	+ 2%	0,00
1341 AQUAPARK	25 000,00	88%	21 909,62	30 000,00	+ 37%	30 000,00	+ 37%	5 000,00	+ 20%	5 000,00	+ 20%	0,00
136 REWARD TOURISME	95 267,00	74%	70 618,20	103 850,00	+ 47%	103 850,00	+ 47%	8 883,00	+ 6%	8 883,00	+ 6%	0,00
270 AQUARLUM	143 600,00	54%	89 531,22	64 770,00	- 27%	64 770,00	- 27%	78 830,00	- 55%	78 830,00	- 55%	0,00
271 PLAGES	456 900,00	83%	375 515,77	381 470,00	+ 23%	463 050,00	+ 23%	6 150,00	+ 1%	6 150,00	+ 1%	0,00
295C SM STATIONS DES BAUGES	488 500,00	99%	486 270,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 230,00	+ 2%	12 230,00	+ 2%	0,00
320 ACTION TOURISTIQUE	398 035,00	96%	280 150,00	79 130,00	+ 74%	359 280,00	+ 74%	36 252,00	+ 9%	36 252,00	+ 9%	0,00
3205 ENTRETIEN DES RIVES	547 580,00	79%	431 852,27	30 950,00	+ 87%	437 550,00	+ 87%	110 000,00	+ 20%	110 000,00	+ 20%	0,00
3207 OTI	18 874,00	93%	2 633 752,86	840,00	+ 5%	2 766 240,00	+ 5%	66 880,00	+ 2%	66 880,00	+ 2%	0,00
3208 ALDOTRA VIA	0,00	0%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 821,00	+ 0%	30 821,00	+ 0%	0,00
320A ENTRETIEN DES AMENAGEMENTS GL	89 221,00	71%	63 022,22	0,00	0,00	0,00	0,00	- 369 300,00	- 5%	- 369 300,00	- 5%	0,00
SOUS-TOTAL ACTIVITE TOURISTIQUE	8 122 040,00	86%	7 009 099,56	2 227 550,00	+ 11%	7 752 740,00	+ 11%	- 369 300,00	- 5%	- 369 300,00	- 5%	0,00

TOTAL - RENFORCER L'ATTRACTIVITE ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE

11 676 624,00	10 217 780,09	88%	8 698 764,00	2 541 490,00	+ 10%	11 240 254,00	+ 10%	- 436 370,00	- 4%	- 436 370,00	- 4%	0,00
----------------------	----------------------	------------	---------------------	---------------------	--------------	----------------------	--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	-------------

30,12%

% par rapport au total des dépenses

27,74%

Budget 2023 - Budget Primitif
Fonctionnement - Détail analytique

Données actualisées au 05/01/2023

RECETTES		RECETTES de FONCTIONNEMENT				Évol. 09/01/2023 / CA		Évol. 09/01/2023 / Total		Évol. 09/01/2023 / Total		%	
CA au 09/01/2023	CA 2023	Évol. 09/01/2023 / CA2022	Évol. 09/01/2023 / Total										

RENFORCER L'ATTRACTIVITE ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE

2921 HEXAPOLE	0,00	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0%	0,00	0%	0,00	0%	0,00
2922 SYPARTEC	0,00	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0%	0,00	0%	0,00	0%	0,00
2926 SYNDICAT CGLE	0,00	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0%	0,00	0%	0,00	0%	0,00
Sous-total	0,00	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0%	0,00	0%	0,00	0%	0,00
<i>doit activités économiques Grand Lac</i>												
2923 SAP - CITESLAB	57 000,00	74 321,40	136%	57 000,00	136%	57 000,00	136%	55 000,00	- 4%	55 000,00	- 4%	0,00
2927 CITESLAB - CONCOURS FINANCIERS	0,00	0,00	0%	0,00	0%	0,00	0%	0,00	0%	0,00	0%	0,00
2928 SOUTIEN ECO DE PROXIMITE	0,00	0,00	0%	0,00	0%	0,00	0%	0,00	0%	0,00	0%	0,00
2924 GESTION DES ZONES	240 000,00	243 584,36	101%	240 000,00	101%	240 000,00	101%	240 000,00	0%	240 000,00	0%	0,00
Sous-total	297 000,00	317 905,76	107%	297 000,00	107%	297 000,00	107%	295 000,00	- 1%	295 000,00	- 1%	0,00
SOUS-TOTAL ACTIVITE ECONOMIQUE	297 000,00	317 905,76	107%	297 000,00	107%	297 000,00	107%	295 000,00	- 1%	295 000,00	- 1%	0,00

AGRICULTURE

341 AGRICULTURE	16 979,00	0,00	0%	16 979,00	0%	16 979,00	0%	18 065,00	+ 6%	18 065,00	+ 6%	0,00
3411 PAT	0,00	0,00	0%	0,00	0%	0,00	0%	30 000,00	+ 0%	30 000,00	+ 0%	0,00
SOUS-TOTAL AGRICULTURE	16 979,00	0,00	0%	16 979,00	0%	16 979,00	0%	48 065,00	+ 183%	48 065,00	+ 183%	0,00

ACTIVITE TOURISTIQUE

134 AQUALAC	946 003,00	1 095 169,63	116%	946 003,00	116%	946 003,00	116%	877 000,00	- 7%	877 000,00	- 7%	0,00
1341 AQUAPARK	150 000,00	159 079,94	106%	150 000,00	106%	150 000,00	106%	140 000,00	- 7%	140 000,00	- 7%	0,00
136 REWARD TOURISME	0,00	0,00	0%	0,00	0%	0,00	0%	0,00	0%	0,00	0%	0,00
270 AQUARLUM	71 000,00	206 913,00	291%	71 000,00	291%	71 000,00	291%	71 000,00	+ 0%	71 000,00	+ 0%	0,00
271 PLAGES	120 000,00	195 101,80	163%	120 000,00	163%	120 000,00	163%	160 000,00	+ 33%	160 000,00	+ 33%	0,00
295C SM STATIONS DES BAUGES	0,00	0,00	0%	0,00	0%	0,00	0%	0,00	0%	0,00	0%	0,00
320 ACTION TOURISTIQUE	18 000,00	400,00	2%	18 000,00	2%	18 000,00	2%	0,00	- 100%	0,00	- 100%	0,00
3205 ENTRETIEN DES RIVES	60 000,00	38 460,67	64%	60 000,00	64%	60 000,00	64%	0,00	0%	0,00	0%	0,00
3207 OTI	1 145 000,00	1 250 597,11	109%	1 145 000,00	109%	1 145 000,00	109%	1 253 600,00	+ 9%	1 253 600,00	+ 9%	0,00
3208 ALDOTRA VIA	0,00	201 734,56	0%	0,00	0%	0,00	0%	14 000,00	+ 0%	14 000,00	+ 0%	0,00
320A ENTRETIEN DES AMENAGEMENTS GL	0,00	0,00	0%	0,00	0%	0,00	0%	0,00	0%	0,00	0%	0,00
SOUS-TOTAL ACTIVITE TOURISTIQUE	2 510 003,00	3 147 957,19	125%	2 510 003,00	125%	2 510 003,00	125%	2 515 600,00	+ 0%	2 515 600,00	+ 0%	0,00

TOTAL - RENFORCER L'ATTRACTIVITE ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE

2 823 982,00	3 465 862,95	123%	2 823 982,00	3 465 862,95	123%	2 823 982,00	123%	2 858 665,00	+ 1%	2 858 665,00	+ 1%	0,00
---------------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	-------------

Budget PRINCIPAL 2023 - Budget Primitif
Fonctionnement - Détail analytique

Données actualisées au 09/01/2023

SERVICES		DEPENSES de FONCTIONNEMENT				Évol.		Évol.	
Credits 2023 TOTAL		CA au 09/01/2023	BP 2023 (hors Salaires)	BP 2023 (Salaires)	BP 2023 TOTAL	BP 2023/ Crédits 2023 (salaires et hors salaires)	%	BP 2023	% Réal.
AGIR SUR L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE FONCIER		AGIR SUR L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE FONCIER		AGIR SUR L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE FONCIER		AGIR SUR L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE FONCIER		AGIR SUR L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE FONCIER	
113	FONCIER GRAND LAC	109 590,00	83 227,66	109 350,00	118 100,00	+ 81%	+ 8%	40 000,00	118%
114	FONCIER SOUS MANDAT	5 000,00	414,00	0,00	3 000,00	+ 63%	+ 8%	0,00	0%
Sous-total Foncier		114 590,00	84 141,66	109 350,00	121 100,00	+ 44%	+ 8%	40 000,00	118%
URBANISME		URBANISME		URBANISME		URBANISME		URBANISME	
170	CONSULTANCE ARCHITECTURALE	60 000,00	50 931,46	0,00	55 600,00	+ 9%	- 7%	0,00	0%
230	URBANISME	220 776,00	179 443,26	222 246,00	265 740,00	+ 48%	+ 20%	0,00	0%
2304	DROIT DES SOLS - SAU	362 161,00	554 713,87	541 490,00	579 190,00	+ 4%	- 1%	0,00	0%
2305	PLUIT	153 800,00	62 995,93	10 000,00	130 000,00	+ 168%	- 16%	0,00	0%
2308	BLP1	77 800,00	0,00	0,00	57 500,00	- 26%	- 26%	0,00	0%
2951	METROPOLE SAVOIE-SCOT	139 600,00	139 382,28	0,00	141 000,00	+ 1%	+ 1%	0,00	0%
Sous-total urbanisme		1 233 537,00	997 066,77	773 730,00	1 229 030,00	+ 25%	- 1%	6 800,00	811%
HABITAT		HABITAT		HABITAT		HABITAT		HABITAT	
2302	OPAH - AIDE AU LOCATIF CONVENTIONNE	200 000,00	62 230,16	0,00	253 000,00	+ 307%	+ 27%	0,00	0%
2303	SUUVI PLH	151 056,00	153 884,80	139 620,00	159 220,00	+ 3%	+ 5%	0,00	0%
2307	PROGRAMME D'INTERET GENERAL - HABITAT PR	2 000,00	500,00	0,00	0,00	+ 100%	- 100%	0,00	0%
2309	LOGEMENT ADAPTE	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0%
230A	SUUVI PLH 2019-2025	54 906,00	13 159,90	0,00	15 500,00	+ 18%	+ 72%	0,00	0%
230B	ETUDES HABITAT PRIVE	8 475,00	5 471,31	0,00	18 500,00	+ 216%	+ 118%	0,00	0%
Sous-total habitat		418 537,00	235 296,17	139 620,00	446 220,00	+ 96%	+ 7%	0,00	0%
SOUS-TOTAL FONCIER/URBA/HABIT		1 767 464,00	1 306 504,60	1 022 700,00	1 796 350,00	+ 37%	+ 2%	46 800,00	219%
MOBILITES		MOBILITES		MOBILITES		MOBILITES		MOBILITES	
355	TRANSPORT PRINCIPAL	11 487,00	11 486,03	0,00	8 200,00	- 29%	- 25%	0,00	0%
3551	PLAN DE DEPLACEMENTS URBAINS	90 000,00	0,00	0,00	90 000,00	0,00	0%	0,00	0%
3553	MOBILITES DOUCES	4 368,00	4 051,69	212 380,00	224 280,00	+ 5477%	+ 5043%	0,00	0%
3554	ACTIONS MOBILITE	655 559,00	376 758,51	833 460,00	833 460,00	+ 121%	+ 27%	0,00	0%
3556	DEPLACEMENTS CONVENTIONNELS	170 112,00	154 022,40	0,00	76 112,00	- 51%	- 55%	0,00	0%
SOUS-TOTAL MOBILITES		931 556,00	546 328,63	212 380,00	1 232 652,00	+ 126%	+ 32%	195 182,00	78%
EQUIPEMENTS SPORTIFS DES COLLEGES		EQUIPEMENTS SPORTIFS DES COLLEGES		EQUIPEMENTS SPORTIFS DES COLLEGES		EQUIPEMENTS SPORTIFS DES COLLEGES		EQUIPEMENTS SPORTIFS DES COLLEGES	
1111	GYMNASSE GARIBOLDI	87 830,00	60 447,43	15 550,00	90 400,00	+ 50%	+ 3%	0,00	0%
1112	GYMNASSE GJ/GZ/G3	423 140,00	365 217,52	62 360,00	475 040,00	+ 30%	+ 12%	0,00	0%
1113	MARLIZOZ BASKET PRO	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0%
1114	GYMNASSE IN'4	4 200,00	2 116,71	500,00	1 200,00	- 48%	- 74%	0,00	0%
1115	GYMNASSE CAROLE MONTILLET	113 200,00	62 900,37	13 500,00	130 800,00	+ 168%	+ 15%	0,00	0%
2958	GYMNASSE ONTEX CC YENNE	650,00	625,64	600,00	600,00	- 4%	- 8%	0,00	0%
2959	GYMNASSE GRESY	32 000,00	36 184,75	0,00	32 000,00	- 12%	- 0%	0,00	0%
SOUS-TOTAL EQUIPEMENTS SPORTIFS I		662 020,00	577 694,42	91 410,00	730 040,00	+ 38%	+ 10%	70 000,00	238%
TOTAL AGIR SUR L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE		3 361 040,00	2 380 527,65	1 326 490,00	3 759 042,00	+ 26%	+ 12%	311 982,00	135%
% dépenses des services		8,46%	7,02%	% par rapport au Total des dépenses		9,28%		316 550,00 + 1%	

Données actualisées au 09/01/2023

Budget 2023 - Budget Primitif
Fonctionnement - Détail analytique

Données actualisées au 09/01/2023

RECETTES		RECETTES de FONCTIONNEMENT				Évol.		Évol.	
Credits 2023 TOTAL		CA au 09/01/2023	BP 2023	BP 2023	BP 2023 TOTAL	BP 2023/ Crédits 2023	%	BP 2023	% Réal.
AGIR SUR L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE		AGIR SUR L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE		AGIR SUR L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE		AGIR SUR L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE		AGIR SUR L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	
113	FONCIER GRAND LAC	40 000,00	47 186,05	0,00	22 200,00	- 45%	- 45%	22 200,00	118%
114	FONCIER SOUS MANDAT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0%
Sous-total Foncier		40 000,00	47 186,05	0,00	22 200,00	- 45%	- 45%	22 200,00	118%
URBANISME		URBANISME		URBANISME		URBANISME		URBANISME	
170	CONSULTANCE ARCHITECTURALE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0%
230	URBANISME	0,00	27 269,64	0,00	27 269,64	0%	0%	0,00	0%
2304	DROIT DES SOLS - SAU	0,00	6 083,34	0,00	6 083,34	0%	0%	0,00	0%
2305	PLUIT	6 800,00	21 800,00	0,00	21 800,00	321%	- 100%	0,00	0%
2308	BLP1	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0%	0%	10 000,00	0%
2951	METROPOLE SAVOIE-SCOT	0,00	55 152,98	0,00	55 152,98	811%	+ 47%	0,00	0%
Sous-total urbanisme		6 800,00	55 152,98	0,00	110 000,00	+ 47%	+ 47%	110 000,00	811%
HABITAT		HABITAT		HABITAT		HABITAT		HABITAT	
2302	OPAH - AIDE AU LOCATIF CONVENTIONN	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0%
2303	SUUVI PLH	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0%
2307	PROGRAMME D'INTERET GENERAL - HAB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0%
2309	LOGEMENT ADAPTE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0%
230A	SUUVI PLH 2019-2025	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0%
230B	ETUDES HABITAT PRIVE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0%
Sous-total habitat		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0%
SOUS-TOTAL FONCIER/URBA/HABIT		46 800,00	102 339,03	0,00	32 200,00	- 35%	- 35%	32 200,00	219%
MOBILITES		MOBILITES		MOBILITES		MOBILITES		MOBILITES	
355	TRANSPORT PRINCIPAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0%
3551	PLAN DE DEPLACEMENTS URBAINS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0%
3553	MOBILITES DOUCES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0%
3554	ACTIONS MOBILITE	195 182,00	152 393,00	0,00	284 350,00	+ 46%	+ 46%	284 350,00	46%
3556	DEPLACEMENTS CONVENTIONNELS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0%
SOUS-TOTAL MOBILITES		195 182,00	152 393,00	0,00	284 350,00	+ 46%	+ 46%	284 350,00	46%
EQUIPEMENTS SPORTIFS DES COLLEGES		EQUIPEMENTS SPORTIFS DES COLLEGES		EQUIPEMENTS SPORTIFS DES COLLEGES		EQUIPEMENTS SPORTIFS DES COLLEGES		EQUIPEMENTS SPORTIFS DES COLLEGES	
1111	GYMNASSE GARIBOLDI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0%
1112	GYMNASSE GJ/GZ/G3	70 000,00	166 576,56	0,00	166 576,56	238%	- 100%	0,00	0%
1113	MARLIZOZ BASKET PRO	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0%
1114	GYMNASSE IN'4	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0%
1115	GYMNASSE CAROLE MONTILLET	0,00	162,00	0,00	162,00	0%	0%	0,00	0%
2958	GYMNASSE ONTEX CC YENNE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0%
2959	GYMNASSE GRESY	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0%
SOUS-TOTAL EQUIPEMENTS SPORTIFS I		70 000,00	166 738,06	0,00	166 738,06	238%	238%	166 738,06	238%
TOTAL AGIR SUR L'AMENAGEMENT DU TERR		311 982,00	421 470,09	0,00	316 550,00	+ 1%	+ 1%	316 550,00	135%

Budget PRINCIPAL 2023 - Budget Primitif
Fonctionnement - Détail analytique

Données actualisées au 09/01/2023									
DEPENSES de FONCTIONNEMENT									
SERVICES	Crédits 2023 TOTAL	CA au 09/01/2023	% Réal.	BP 2023 (hors Salaires)	BP 2023 (Salaires)	BP 2023 TOTAL	éval. BP2023/CP2023	éval. BP2023 / crédits 2023 (hors salaires)	%
SERVICES ADMINISTRATIFS									
SERVICES INTERCOMMUNAUX									
115 POLITIQUE DE LA VILLE	452,695,00	439 517,60	97%	289 084,90	207 480,00	496 564,90	+ 13%	+ 43 669,90	+ 10%
1151 RENOVATION URBAINE	110 728,00	55 340,85	50%	82 208,00	0,00	82 208,00	+ 49%	- 26 520,00	- 26%
1901 GENS DU VOYAGES	233 150,00	158 591,24	71%	200 300,00	47 610,00	247 910,00	+ 54%	+ 24 776,00	+ 11%
311 CIAS GENERAL	2 583 972,00	2 048 534,93	79%	2 644 000,00	0,00	2 644 000,00	+ 29%	+ 60 027,00	+ 3%
SOUS-TOTAL SERVICES INTERCOMMUN	3 370 546,00	2 701 974,82	80%	2 515 592,90	255 100,00	2 770 692,90	+ 28%	+ 100 146,90	+ 3%
SERVICES GENERAUX									
189 COMMUNICATION	461 476,00	339 966,26	74%	196 533,00	172 050,00	370 583,00	+ 9%	- 90 893,00	- 20%
190 BUREAUX	3 665 397,00	3 519 630,16	96%	1 294 205,00	2 369 240,00	3 673 245,00	+ 4%	- 12 152,00	- 0%
1902 BATIMENT LOCAUX SIEGE LEPC	267 063,00	205 742,55	77%	227 250,00	0,00	227 250,00	+ 10%	- 39 812,00	- 15%
1905 SIEGE MAINTENANCE	490 612,00	383 451,03	78%	142 900,00	374 930,00	517 830,00	+ 25%	+ 27 218,00	+ 6%
1906 INFORMATIQUE	565 076,00	439 469,24	81%	552 860,00	118 590,00	671 440,00	+ 46%	+ 106 364,00	+ 19%
1909 BUREAUX HT	0,00	0,00	0%	0,00	0,00	0,00	-	-	-
1907 RELAIS GRAND LAC	320 990,00	249 067,46	78%	39 060,00	211 840,00	250 900,00	+ 1%	- 70 096,00	- 22%
1904 RELATION AUX USAGERS	34 960,00	68 683,73	196%	9 300,00	85 920,00	95 220,00	+ 3%	+ 60 260,00	+ 172%
231 SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE	126 150,00	109 510,60	87%	37 634,00	79 950,00	117 584,00	+ 8%	- 8 366,00	- 7%
SOUS-TOTAL SERVICES GENERAUX	5 951 724,00	5 356 570,25	90%	2 491 942,00	3 432 310,00	5 924 252,00	+ 11%	- 27 472,00	- 0%
TOTAL SERVICES ADMINISTRATIFS	9 322 270,00	8 058 545,07	86%	5 707 534,90	3 687 410,00	9 394 944,90	+ 17%	+ 72 674,90	+ 1%
% dépenses des services 23,46%									
% par rapport au Total des Dépenses 23,19%									
Dépenses des services de FONCTIONNEMENT	39 739 661,80	33 928 684,70	85%	29 912 266,90	10 606 627,00	40 518 893,90	+ 19%	+ 778 231,18	+ 2%
compo évolution BP2023/Crédits2023									
100%	100%	100%	100%	74%	26%	100%	+ 2%		
0%	0%	0%	0%	0%	+ 8%	+ 2%			
10 994 300,00	10 692 020,56	97%	0,00	13 621 000,00	0,00	13 621 000,00	+ 27%	+ 2 626 706,00	+ 24%
5993 OPERATIONS FINANCIERES	0,00	0,00	0%	0,00	0,00	0,00	-	-	-
5994 OPERATIONS FONCIERES DE CESSION	0,00	0,00	0%	0,00	0,00	0,00	-	-	-
5995 OPERATIONS FONCIERES DE CESSION HORS FONCIER	0,00	0,00	0%	0,00	0,00	0,00	-	-	-
5996 OPERATIONS INTERNES	3 394 920,00	2 437 648,70	72%	0,00	97 620,00	97 620,00	- 98%	- 2 397 306,00	- 66%
TOTAL Dépenses REELLES de FONCTIONNEMENT	53 128 881,80	47 058 353,98	89%	43 533 266,90	10 704 247,00	54 237 513,90	+ 15%	+ 1 108 631,10	+ 2%
5995 RESULTAT REPORTE	0,00	0,00	0%	0,00	0,00	0,00	-	-	-
5990 OPERATIONS FINANCIERES	2 557 049,20	0,00	0%	596 969,10	0,00	596 969,10	- 61%	- 1 500 080,10	- 41%
5991 AMORTISSEMENT	3 403 000,00	3 260 630,15	96%	3 809 900,00	0,00	3 809 900,00	+ 12%	+ 406 900,00	+ 12%
2925 HEXAPOLE INTEGRE	0,00	0,00	0%	0,00	0,00	0,00	-	-	-
5993 OPERATIONS FONCIERES DE CESSION	0,00	8 327,85	0%	0,00	0,00	0,00	- 100%	-	-
5994 OPERATIONS FONCIERES DE CESSION HORS FONCIER	0,00	18 000,00	0%	0,00	0,00	0,00	- 100%	-	-
TOTAL Dépenses de FONCTIONNEMENT	59 088 931,09	50 445 301,98	85%	48 340 136,00	10 704 247,00	59 044 383,00	+ 17%	- 44 546,09	- 0%

Budget 2023 - Budget Primitif
Fonctionnement - Détail analytique

Données actualisées au 09/01/2023									
RECETTES de FONCTIONNEMENT									
SERVICES ADMINISTRATIFS	Crédits 2023	CA au 09/01/2023	% Réal.	BP 2023	éval. BP2023/ Crédits2023				
SERVICES ADMINISTRATIFS									
115 POLITIQUE DE LA VILLE	0,00	9 906,71	0%	0,00	0,00	+ 0%			
1151 RENOVATION URBAINE	67 424,00	21 709,00	33%	63 480,00	63 480,00	+ 6%			
1901 GENS DU VOYAGES	0,00	56 081,24	0%	50 000,00	50 000,00	+ 8%			
311 CIAS GENERAL	480 000,00	395 000,00	88%	591 000,00	591 000,00	+ 21%			
SOUS-TOTAL SERVICES INTERCOMMUN	517 424,00	484 695,95	94%	704 460,00	704 460,00	+ 36%			
SERVICES GENERAUX									
189 COMMUNICATION	0,00	8 524,73	0%	0,00	0,00	+ 0%			
190 BUREAUX	347 000,00	182 549,65	52%	20 000,00	20 000,00	+ 6%			
1902 BATIMENT LOCAUX SIEGE LEPC	0,00	0,00	0%	0,00	0,00	+ 0%			
1905 SIEGE MAINTENANCE	0,00	0,00	0%	0,00	0,00	+ 0%			
1906 INFORMATIQUE	60 000,00	6 020,59	10%	70 700,00	70 700,00	+ 18%			
1909 BUREAUX HT	0,00	8 801,47	0%	0,00	0,00	+ 0%			
1907 RELAIS GRAND LAC	60 000,00	60 325,61	101%	60 000,00	60 000,00	+ 0%			
1904 RELATION AUX USAGERS	0,00	0,00	0%	0,00	0,00	+ 0%			
231 SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE	0,00	0,00	0%	0,00	0,00	+ 0%			
SOUS-TOTAL SERVICES GENERAUX	267 000,00	266 222,07	100%	150 761,00	150 761,00	- 44%			
TOTAL SERVICES ADMINISTRATIFS	784 424,00	750 918,02	96%	855 221,00	855 221,00	+ 9%			
Recettes des services de FONCTIONNEMENT									
19 565 552,00	19 535 470,02	100%	19 626 763,00	+ 0,31%					
Recettes hors TEOM	8 565 552,00	19 535 470,02	100%	9 199 863,00	+ 7%				
Recettes hors TEOM et RS	8 265 987,00	19 535 470,02	100%	8 829 863,00	+ 7%				
Recettes hors TEOM, RS et taxe GEM	6 065 087,00	19 535 470,02	100%	8 459 863,00	+ 39%				
Recettes hors TEOM, RS, taxe GEMAI	5 065 087,00	19 535 470,02	100%	7 259 863,00	+ 43%				
évolution BP2023/Crédits2023									
5990 OPERATIONS FINANCIERES	37 671 466,00	37 224 477,73	99%	39 000 200,00	+ 4%				
5993 OPERATIONS FONCIERES DE CESSION	0,00	8 301,85	0%	0,00	- 0,00%				
5994 OPERATIONS FONCIERES DE CESSION HORS FONCIER	0,00	24 000,00	0%	0,00	- 0,00%				
5996 OPERATIONS INTERNES	0,00	47 832,54	0%	97 620,00	+ 5,00%				
TOTAL Recettes REELLES de FONCTIONNEMENT	57 237 020,00	56 840 082,14	99%	58 724 583,00	+ 2,80%				
5995 RESULTAT REPORTE	1 534 121,05	1 534 121,05	100%	0,00	- 100%				
5990 OPERATIONS FINANCIERES	0,00	0,00	0%	0,00	+ 0%				
5991 AMORTISSEMENT	318 000,00	0,00	0%	319 800,00	+ 1%				
2925 HEXAPOLE INTEGRE	0,00	0,00	0%	0,00	+ 0%				
5993 OPERATIONS FONCIERES DE CESSION	0,00	0,00	0%	0,00	+ 0%				
5994 OPERATIONS FONCIERES DE CESSION HORS FONCIER	0,00	26,00	0%	0,00	+ 0%				
TOTAL Recettes de FONCTIONNEMENT	59 089 141,09	58 374 229,23	99%	59 044 383,00	- 0%				

Section INVESTISSEMENT

DEPENSES	CREDITS 2022	CA au 09/01/2023	BP 2023
16 Emprunts et dettes assimilées	2 259 000,00	2 246 443,02	2 367 000,00
DEPENSES FINANCIERES	2 259 000,00	2 246 443,02	2 367 000,00
20 Immo incorporelles	848 162,20	355 722,28	455 200,00
204 Subv. d'équipement	5 666 249,72	1 061 879,16	1 588 000,00
21 Immo corporelles	10 633 702,92	5 733 106,34	8 611 400,00
23 Travaux en cours	7 191 692,65	3 150 940,95	5 180 077,68
DEPENSES D'EQUIPEMENT	24 339 807,49	10 301 648,73	15 834 677,68
<i>Taux de réalisation</i>		42,3%	
10 Dotations, fonds divers et réserves	176 467,26	176 467,26	0,00
13 Remboursement subvention	0,00	0,00	0,00
26 Particip° et créances rattachées	40 000,00	0,00	15 000,00
27 Autres immobilisations financières	318 500,00	265 682,13	321 340,00
020 Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
DIVERS	534 967,26	442 149,39	336 340,00
s/total	27 133 774,75	12 990 241,14	18 538 017,68
4581.. comptes de tiers			425 000,00

TOTAL OPERATIONS REELLES	27 133 774,75	12 990 241,14	18 963 017,68
040 Opérations d'ordre transfert entre section	318 000,00	317 519,33	319 800,00
041 Opérations d'ordre patrimoniale	18 994 000,00	18 353 432,27	100 000,00
TOTAL OPERATIONS d'ORDRE	19 312 000,00	18 670 951,60	419 800,00
001 déficit	0,00	0,00	
TOTAL des DEPENSES	46 445 774,75	31 661 192,74	19 382 817,68

Contrôle analytique

ok

ok

ok

RECETTES	CREDITS 2022	CA au 09/01/2023	BP 2023
10 Dotations, fonds divers et réserves	4 095 484,65	3 023 910,05	590 000,00
dont FCTVA	1 515 000,00	443 425,40	590 000,00
dont excédents de fonct capitalisés	2 580 484,65	2 580 484,65	0,00
024 Produits des cessions	0,00	0,00	800 000,00
13 Subventions d'investissement	4 628 359,00	2 490 895,08	3 096 181,00
16 Emprunts et dettes assimilées	11 801 967,85	4 501 500,00	8 362 767,58
20 Immo incorporelles	0,00	0,00	
204 Subv. d'équipement	0,00	0,00	
21 Immo corporelles	0,00	4 800,00	
23 Immobilisations en cours	0,00	7,10	
27 Autres immobilisations financières	300 000,00	126 859,14	267 000,00
s/total	20 825 811,50	10 147 971,37	13 115 948,58
4582.. comptes de tiers			1 360 000,00

TOTAL OPERATIONS REELLES	20 825 811,50	10 147 971,37	14 475 948,58
021 Virement de la section de fonctionnt	2 557 049,29	0,00	996 969,10
040 Opérations d'ordre transfert entre section	3 403 000,00	32 327,85	3 809 900,00
041 Opérations d'ordre patrimoniale	18 994 000,00	18 353 432,27	100 000,00
TOTAL OPERATIONS d'ORDRE	24 954 049,29	18 385 760,12	4 906 869,10
001 excédent	665 913,96	665 913,96	
TOTAL des RECETTES	46 445 774,75	29 199 645,45	19 382 817,68

Contrôle analytique

ok

ok

ok

Equilibre ok

Vue financière

Budget PRINCIPAL 2023 - Budget Primitif
Investissement - Détail par programmes

PROGRAMMES	DEPENSES D'INVESTISSEMENT				évol. BP2023/ PP2023
	Crédits 2022	CA au 09/01/2023	% Réal	BP 2023 TOTAL	

AGIR SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE CADRE DE VIE

FILIERE DECHETS					
PROGRAMMES	Crédits 2022	CA au 09/01/2023	% Réal	BP 2023 TOTAL	évol. BP2023/ PP2023
138-01 BACS ET AMENAGEMENTS	181 680,00	68 553,60	38%	249 000,00	+ 36%
138-02 CONTENEURS GRANDS VOLUMES	3 328 973,26	2 428 623,11	73%	2 420 000,00	+ 0%
138-03 CAMIONS DE COLLECTES	478 462,03	29 664,00	6%	635 000,00	+ 2%
138-04 AUTRES EQUIPTS DECHETS	53 662,72	38 392,28	72%	55 000,00	+ 10%
138-05 PREVENTION ET COLLECTES SPECIFIQUES	70 340,00	67 036,67	95%	98 000,00	- 18%
SOUS-TOTAL FILIERE DECHETS	4 114 116,01	2 630 266,67	64%	3 457 000,00	

GEMAPI

138-01 GEMAPI	1 532 755,62	1 062 207,75	69%	1 020 000,00	- 33%
SOUS-TOTAL GEMAPI	1 532 755,62	1 062 207,75	69%	1 020 000,00	- 33%

EAUX PLUVIALES

165 BASSIN DE RETENTION DES BIATRES HORS AP	608 467,01	533 056,98	88%	44 748,74	- 93%
157-02 CISALB INVESTISSEMENT	12 000,00	0,00	0%	0,00	- 100%
166 TRAVAUX EAUX PLUVIALES	577 463,05	277 173,46	48%	425 000,00	- 26%
SOUS-TOTAL EAUX PLUVIALES	1 197 930,06	810 230,44	68%	469 748,74	- 61%
SOUS-TOTAL GEMAPI	2 730 706,88	1 872 438,19	69%	1 488 748,74	- 45%

SDIS

157-01 CIS SUD LAC	125 000,00	78 814,50	63%	92 000,00	- 26%
157-03 CASERNE SDIS GRESY	816 580,00	88 791,63	11%	487 000,00	- 40%
157-04 SDIS CHAUFAGNE	0,00	0,00	0%	0,00	+ 0%
SOUS-TOTAL SDIS	941 580,00	167 606,13	18%	579 000,00	- 39%

TRANSITION ENERGETIQUE

156 PANNEAUX SOLAIRES	0,00	0,00	0%	0,00	+ 0%
163 PLAN CLIMAT	0,00	0,00	0%	15 000,00	+ 0%
458168 CONTRAT CHALEUR	0,00	0,00	0%	415 672,00	- 80%
SOUS-TOTAL TRANSITION ENERGETIQUE	0,00	0,00	0%	440 000,00	+ 0%

TOTAL AGIR SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE CADRE DE VIE

	7 786 403,89	4 670 314,19	60%	5 865 749,74	- 23%
% par rapport au Total des Dépenses	28,88%	36,45%		31,45%	46,11%
TOTAL AGIR SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE CADRE DE VIE	7 786 403,89	4 670 314,19	60%	5 865 749,74	- 19%

AGIR SUR L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
URBANISME - FONCIER - HABITAT

113 FONCIER GRAND LAC	366 760,00	274 652,13	75%	341 840,00	- 7%
114 FONCIER SOUS MANDAT	0,00	0,00	0%	0,00	+ 0%
SOUS-TOTAL FONCIER	366 760,00	274 652,13	75%	341 840,00	- 7%

URBANISME

154 ETUDE PLUI	0,00	0,00	0%	0,00	+ 0%
154-03 ETUDE PRE-OPERATIONNELLES	100 000,00	0,00	0%	100 000,00	+ 0%
154-04 AVAP	10 000,00	9 405,92	94%	0,00	- 100%
154-05 PLU INTERCOMMUNAL	42 000,00	37 047,22	88%	5 000,00	- 88%
154-06 PROGRAMME URBAIN PARTENARIAL	461 971,00	62 210,00	14%	370 000,00	- 20%
154-07 PLUI MODIFICATIONS	158 000,00	99 959,58	63%	158 000,00	+ 0%
SOUS-TOTAL URBANISME	771 971,00	209 622,72	27%	633 000,00	- 18%

Données actualisées au 09/01/2023

PROGRAMMES	RECETTES D'INVESTISSEMENT				évol. BP2023/ Crédits2022
	Crédits 2022	CA au 09/01/2023	% Réal	BP 2023 TOTAL	

AGIR SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE CADRE DE VIE

138-01 BACS ET AMENAGEMENTS	0,00	0,00	0%	0,00	+ 0%
138-02 CONTENEURS GRANDS V	0,00	0,00	0%	0,00	+ 0%
138-03 CAMIONS DE COLLECTES	0,00	0,00	0%	0,00	+ 0%
138-04 AUTRES EQUIPTS DECHE	0,00	0,00	0%	0,00	+ 0%
138-05 PREVENTION ET COLLEC	0,00	0,00	0%	0,00	+ 0%
SOUS-TOTAL	0,00	0,00	0%	0,00	+ 0%

138-01 GEMAPI	76 072,00	21 389,71	28%	21 242,00	- 72%
SOUS-TOTAL GEMAPI	76 072,00	21 389,71	28%	21 242,00	- 72%

165 BASSIN DE RETENTION(DI	0,00	7,10	0%	0,00	+ 0%
157-02 CISALB INVESTISSEMENT	0,00	0,00	0%	0,00	+ 0%
166 TRAVAUX EAUX PLUVIALES	0,00	0,00	0%	0,00	+ 0%
SOUS-TOTAL	0,00	7,10	0%	0,00	+ 0%
SOUS-TOTAL GEMAPI	76 072,00	21 396,81	28%	21 242,00	- 72%

157-01 CIS SUD LAC	0,00	0,00	0%	0,00	+ 0%
157-03 CASERNE SDIS GRESY	0,00	0,00	0%	0,00	+ 0%
157-04 SDIS CHAUFAGNE	0,00	0,00	0%	0,00	+ 0%
SOUS-TOTAL	0,00	0,00	0%	0,00	+ 0%

156 PANNEAUX SOLAIRES	0,00	0,00	0%	0,00	+ 0%
163 PLAN CLIMAT	0,00	0,00	0%	0,00	+ 0%
458168 CONTRAT CHALEUR	0,00	0,00	0%	1 360 000,00	+ 0%
SOUS-TOTAL	0,00	0,00	0%	1 360 000,00	+ 0%

TOTAL AGIR SUR L'ENVIRONN

	76 072,00	21 396,81	28%	1 381 242,00	+ 1716%
% par rapport au Total des Dépenses	0,42%	0,28%		9,54%	
TOTAL AGIR SUR L'ENVIRONN	76 072,00	21 396,81	28%	1 381 242,00	+ 1716%

AGIR SUR L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

113 FONCIER GRAND LAC	22 000,00	0,00	0%	0,00	- 100%
114 FONCIER SOUS MANDAT	0,00	0,00	0%	0,00	+ 0%
SOUS-TOTAL FONCIER	22 000,00	0,00	0%	0,00	- 100%

154 ETUDE PLUI	0,00	0,00	0%	0,00	+ 0%
154-03 ETUDE PRE-OPERATIONN	0,00	0,00	0%	0,00	+ 0%
154-04 AVAP	0,00	0,00	0%	0,00	+ 0%
154-05 PLU INTERCOMMUNAL	6 000,00	0,00	0%	6 000,00	+ 0%
154-06 PROGRAMME URBAIN PA	389 761,00	22 500,00	6%	22 500,00	- 100%
154-07 PLUI MODIFICATIONS	395 761,00	0,00	0%	0,00	+ 0%
SOUS-TOTAL URBANISME	395 761,00	22 500,00	6%	6 000,00	- 98%

Budget PRINCIPAL 2023 - Budget Primitif
Investissement - Détail par programmes

DEPENSES D'INVESTISSEMENT				RECETTES D'INVESTISSEMENT					
PROGRAMMES	Credits 2022	CA au 09/01/2023	% Réal	BP 2023 TOTAL	éval. BP2023/ C-rédits2022	CA au 09/01/2023	% Réal	BP 2023 TOTAL	éval. BP2023/ C-rédits2022
HABITAT									
154-14 PHL - AIDES A LA CONSTRUCTION - COMMUNES PERIPH	14 305,00	14 305,00	100%	0,00	-100%	0,00	0%	0,00	+0%
154-16A1PLH 2019-2025 aides logements sociaux	830 000,00	202 000,00	24%	320 000,00	-61%	0,00	0%	0,00	+0%
154-17A1PLH 2019-2025 aides PSJA	35 000,00	12 000,00	34%	35 000,00	+0%	0,00	0%	0,00	+0%
154-18A1PIG	0,00	0,00	0%	100 000,00	-100%	0,00	0%	0,00	+0%
154-19A1APCP33 OPAH/PTR 2022-2025	807 600,00	257 000,00	32%	250 000,00	-68%	0,00	0%	0,00	+0%
154-20 RENOVATION URBAINE	750 000,00	257 000,00	34%	605 000,00	-75%	0,00	0%	0,00	+0%
SOUS-TOTAL HABITAT	2 436 905,00	465 305,00	20%	1 979 940,00	-56%	0,00	0%	0,00	-56%
SOUS-TOTAL URBANISME - FONCIER - HABITAT	3 979 636,00	969 579,85	27%	1 979 940,00	-56%	0,00	0%	6 000,00	-59%

AMENAGEMENTS AUTRES			
PROGRAMMES	Credits 2022	CA au 09/01/2023	% Réal
143-16 PARKING COVOITURAGE GREY	30 000,00	19 811,93	66%
155-07 PARKING MULTIMODAL	0,00	0,00	0%
155-03 PN 18	630 006,50	88 932,63	14%
SOUS-TOTAL AMENAGEMENTS AUTRES	660 006,50	108 804,56	16%

MOBILITES					
PROGRAMMES	Credits 2022	CA au 09/01/2023	% Réal	BP 2023 TOTAL	éval. BP2023/ C-rédits2022
155-04 PISTES CYCLABLES	-762 465,68	46 899,48	-6%	0,00	-100%
155-08 VELOURTE DES 5 LACS	-293 577,41	30 151,92	-10%	0,00	-100%
155-081 GARE ENTRELACS - GARE GREY	198 798,60	39 983,27	20%	0,00	+0%
155-082 PLATEAU SURELEVE	183 220,00	9 860,00	5%	160 000,00	+0%
155-083 TRAVERSEE DES GORGES DU STERROZ	31 892,00	11 226,00	35%	543 384,00	+1604%
155-084 FRANKLIN ROOSEVELT	458 552,31	195 452,71	43%	0,00	-100%
155-085 BOURDEAU	91 526,42	25 918,30	28%	6 320,00	-93%
155-086 RUE SAINT ELOI	18 740,00	0,00	0%	0,00	-100%
155-09 ACTIONS MOBILITE	365 957,78	335 899,41	92%	67 000,00	-82%
155-10 SILLON ALPIN	20 267,22	6 599,97	33%	10 000,00	-51%
155-11 PARKING RELAIS	452 290,66	100 387,72	22%	188 500,00	-58%
155-12 RENFORCEMENT DU FERROVIAIRE	0,00	0,00	0%	0,00	+0%
155-13 MOBILITES DIVERSES	1 074 436,00	6 036,00	1%	0,00	-100%
155-14 PISTE CYCLABLE PARTIE SUD	91 200,00	23 280,00	26%	749 489,00	+722%
155-141 GIRATOIRE MOTTET - GIRATOIRE AERODROME	648 111,68	57 610,09	9%	545 907,00	+16%
155-142 MONT HYMETTE - MONT	0,00	0,00	0%	40 800,00	+0%
155-143 HEXAPOLE - CENTRE BOURG VIVIERS	0,00	0,00	0%	0,00	+0%
155-143A HEXAPOLE - CENTRE BOURG VIVIERS	385 200,00	0,00	0%	0,00	-100%
159 AMENAGEMENTS URBAINS	2 965 149,50	889 395,87	30%	2 311 400,00	-22%
SOUS-TOTAL MOBILITES	3 626 156,08	998 290,43	28%	2 371 400,00	-35%

EQUIPEMENTS SPORTIFS DES COLLEGES			
PROGRAMMES	Credits 2022	CA au 09/01/2023	% Réal
155-081 GARE ENTRELACS - GARE GREY	1 246 856,82	801 704,46	64%

TOTAL AGIR SUR L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE			
PROGRAMMES	Credits 2022	CA au 09/01/2023	% Réal
TOTAL AGIR SUR L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	8 448 650,90	2 769 454,74	33%
% par rapport au Total des Dépenses	31,34%	21,61%	33,28%

TOTAL AGIR SUR L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE			
PROGRAMMES	Credits 2022	CA au 09/01/2023	% Réal
TOTAL AGIR SUR L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	2 690 087,00	1 473 000,00	55%
% par rapport au Total des Dépenses	14,74%	19,46%	4,35%

SOUS-TOTAL AMENAGEMENTS MOBILITES			
PROGRAMMES	Credits 2022	CA au 09/01/2023	% Réal
SOUS-TOTAL AMENAGEMENTS MOBILITES	3 626 156,08	998 290,43	28%
EQUIPEMENTS SPORTIFS DES COLLEGES	1 246 856,82	801 704,46	64%

TOTAL AGIR SUR L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE			
PROGRAMMES	Credits 2022	CA au 09/01/2023	% Réal
TOTAL AGIR SUR L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	2 690 087,00	1 473 000,00	55%
% par rapport au Total des Dépenses	14,74%	19,46%	4,35%

SOUS-TOTAL AMENAGEMENTS MOBILITES			
PROGRAMMES	Credits 2022	CA au 09/01/2023	% Réal
SOUS-TOTAL AMENAGEMENTS MOBILITES	3 626 156,08	998 290,43	28%
EQUIPEMENTS SPORTIFS DES COLLEGES	1 246 856,82	801 704,46	64%

Budget PRINCIPAL 2023 - Budget Primitif
Investissement - Détail par programmes

Données actualisées au 09/01/2023

DÉPENSES d'INVESTISSEMENT						
PROGRAMMES	Credits 2022	CA au 09/01/2023	% Réal	BP 2023 TOTAL	évol BP2023/ Credits2022	évol BP2023/ PFI2023
SERVICES GENERAUX						
144	357 387,00	147 369,94	41%	154 200,00	- 57%	- 19%
144-01	0,00	0,00	0%	0,00	+ 0%	+ 0%
144-03	1 447 964,00	1 222 206,59	84%	30 000,00	- 89%	- 92%
144-07	4 802,38	4 754,16	99%	0,00	- 100%	+ 0%
144-08	0,00	0,00	0%	0,00	+ 0%	+ 0%
144-08	44 328,40	16 708,40	38%	0,00	- 100%	+ 0%
144-10	474 100,00	0,00	0%	200 000,00	- 58%	- 60%
144-11	0,00	0,00	0%	0,00	+ 0%	+ 0%
145	4 400,00	4 320,00	98%	12 500,00	+ 184%	+ 25%
151	77 440,00	1 764,00	2%	40 000,00	- 48%	+ 0%
151-05	0,00	0,00	0%	0,00	+ 0%	+ 0%
151-08	730 084,10	173 386,20	24%	1 264 300,00	+ 73%	+ 0%
151-09	15 000,00	0,00	0%	0,00	- 100%	+ 0%
TOTAL SERVICES GENERAUX	3 155 505,88	1 570 509,29	50%	1 701 000,00	- 46%	+ 51%
% par rapport au Total des Dépenses 11,71% 12,26% 8,97%						
INVESTISSEMENT - Dépenses des SERVICES						
9990	2 559 000,00	2 323 052,73	91%	2 357 000,00	- 8%	+ 0%
INVESTISSEMENT - Dépenses REELLES	26 957 307,49	12 813 773,88	48%	19 963 017,68	- 30%	+ 24%
9995	176 467,26	176 467,26	100%	0,00	- 100%	+ 0%
9990	0,00	0,00	0%	0,00	+ 0%	+ 0%
9990	18 984 000,00	18 307 762,75	96%	100 000,00	- 89%	+ 0%
9991	318 000,00	317 463,33	100%	318 000,00	+ 1%	+ 0%
TOTAL OPERATION D'ORDRE	19 312 000,00	18 670 951,60	97%	419 800,00	- 89%	+ 0%
TOTAL Dépenses d'INVESTISSEMENT.	46 445 774,75	31 661 192,74	68%	19 382 817,68	- 58%	+ 27%

RECETTES d'INVESTISSEMENT						
PROGRAMMES	Credits 2022	CA au 09/01/2023	% Réal	BP 2023 TOTAL	évol BP2023/ Credits2022	évol BP2023/ Crédits2022
SERVICES GENERAUX						
144	0,00	0,00	0%	0,00	0,00	+ 0%
144-01	0,00	0,00	0%	0,00	0,00	+ 0%
144-03	0,00	119 520,80	0%	658 548,00	+ 0%	+ 0%
144-07	0,00	0,00	0%	5 000,00	+ 0%	+ 0%
144-08	0,00	0,00	0%	0,00	0,00	+ 0%
144-08	0,00	0,00	0%	0,00	0,00	+ 0%
144-10	0,00	0,00	0%	0,00	0,00	+ 0%
144-11	0,00	0,00	0%	0,00	0,00	+ 0%
145	0,00	0,00	0%	0,00	0,00	+ 0%
151	0,00	0,00	0%	0,00	0,00	+ 0%
151-05	0,00	0,00	0%	0,00	0,00	+ 0%
151-08	0,00	- 4 800,00	0%	0,00	0,00	+ 0%
151-09	0,00	0,00	0%	0,00	0,00	+ 0%
TOTAL SERVICES GENERAUX	0,00	124 320,80	0%	663 548,00	+ 0%	+ 0%
% par rapport au Total des Recettes 0,00% 1,64% 4,58%						
INVESTISSEMENT - Recettes des SERVICES						
9990	13 616 967,85	5 071 784,54	37%	9 219 767,58	- 32%	- 21%
INVESTISSEMENT - Recettes REELLES	18 245 326,85	7 567 486,72	41%	14 475 948,58	- 21%	- 100%
9995	3 246 396,61	3 246 396,61	100%	0,00	0,00	- 100%
9990	2 557 049,26	0,00	0%	995 968,10	- 61%	- 61%
9990	18 984 000,00	18 319 457,27	97%	100 000,00	- 89%	+ 0%
9991	3 403 000,00	0,00	0%	3 809 900,00	+ 12%	+ 12%
TOTAL OPERATION D'ORDRE	24 954 049,29	18 385 760,12	74%	4 906 869,10	- 80%	- 80%
TOTAL Recettes d'INVESTISSEMENT.	46 445 774,75	29 199 645,45	63%	19 382 817,68	- 58%	- 58%

Budget primitif 2023

Note du Vice-Président

Préambule : cette note commente le diaporama présenté en séance.
Dans cette version les reports 2022 ne sont pas intégrés. De même, les affectations des résultats 2022 n'y sont pas car elles seront prononcées après le vote des comptes administratifs.

Synthèse

Le budget primitif 2023 s'inscrit dans la prospective 2021/2026 avec des enjeux que sont :

Le respect de la projection du PPI¹ ramenée à 90 millions dans l'objectif d'utiliser au plus près, la capacité à investir, et de contrôler la capacité à emprunter compte tenu des conditions actuelles observées sur les marchés bancaires.

La maîtrise de l'épargne brute avec des évolutions contradictoires entre des recettes qui stagnent et un envol des dépenses de fonctionnement sur les matériaux, l'énergie et à présent sur les services.

En investissement, les réalisations de l'année 2023 traiteront de l'aménagement de pistes cyclables, de transition énergétique, du programme d'aide pour l'amélioration de l'habitat, de la poursuite du programme d'installation de colonnes semi-enterrées et de l'aménagement de la Croix Verte pour un total proposé de 16,3 millions d'euros de mesures nouvelles. Le remboursement de la dette représente 2,4 millions d'euros.

Les principales caractéristiques des recettes de fonctionnement 2023 sont la suppression de la CVAE et son remplacement par une quote-part de l'enveloppe de TVA nationale, le transfert de 1% de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères sur la Taxe Foncière sur les propriétés Bâties et un coefficient de revalorisation des bases de 3,5% poussé par l'inflation constatée en 2022 mais limitée par la loi de finances 2023.

Face à des recettes qui évoluent globalement peu, voire diminuent, la maîtrise des dépenses de fonctionnement est plus que jamais nécessaire. Le budget 2023 intègre les évolutions liées à l'augmentation des coûts et à la progression de la masse salariale (nouveaux postes, effets année pleine et évolution du coût moyen).

¹ Programme Pluriannuel d'Investissements : PPI

L'épargne brute (qui est une épargne brute prévisionnelle, donc généralement sous-estimée) reste à surveiller avec une valeur de 4,487 millions d'euros. Il faut se rappeler que l'encaissement de la taxe GEMAPI en fonctionnement implique que l'épargne brute finance 1,6 millions de dépenses d'investissement GEMAPI.

L'équilibre de ce budget primitif présenté avant affectation des résultats 2022 et avant reports affiche un recours à l'emprunt de 8,3 millions pour financer la réalisation de la totalité des 16,6 millions de dépenses d'équipement proposés.

Introduction

La structuration des budgets et des activités

Les activités et les compétences exercées par Grand Lac en 2023 sont traduites dans 6 budgets :

- un budget principal
- et 5 budgets annexes :
 - Assainissement,
 - Eau potable,
 - Ports,
 - Transports (réunissant les transports urbains et scolaires)
 - Camping de Chindrieux.

La lecture analytique

Outre la lecture budgétaire par chapitres (vote par chapitres), la lecture du budget est organisée par thématiques, celles-ci regroupant les différentes compétences de Grand Lac.

Ainsi, toutes les dépenses et recettes d'activité sont affectées à un SERVICE en FONCTIONNEMENT et un PROGRAMME/OPERATION en INVESTISSEMENT et ce quel que soit le budget.

L'élaboration du budget primitif 2023 de Grand Lac fait suite au Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) qui a été présenté au conseil communautaire le 13 décembre 2022.

Le projet de budget sera soumis à l'avis de la commission des finances avant le vote par le conseil communautaire.

Le contexte de la prospective 2021-2026

Le budget 2023 a été construit dans le cadre de la prospective actualisée au printemps 2022. Cette prospective sera revue à la clôture des comptes 2022 afin de prendre en compte les impacts des réalisations 2022.

La prospective est un outil bâti à partir d'hypothèses de recettes et de dépenses et permet de déterminer la capacité à investir de Grand Lac, c'est-à-dire le volume des investissements qui seront produits sur la période, ainsi que le montant à emprunter. Des indicateurs d'analyse et de suivi sont calculés tels que l'épargne brute (moyenne 5,5 millions) et la capacité de désendettement (max 8 ans).

Le Programme Pluriannuel d'Investissements voté par le conseil communautaire en mai 2021 pour un montant de 96 millions a été révisé à l'automne 2022 avec une baisse de 6 millions d'euros.

Budgets Primitifs 2023

Le budget PRINCIPAL

I – Les équilibres du budget PRINCIPAL 2023

Le total équilibré des dépenses et des recettes de fonctionnement est proposé à 59 044 383 euros, soit au même niveau que les crédits ouverts en 2022 avec une baisse de 44 548 euros.

Les recettes réelles de fonctionnement sont proposées à 58 274 583 euros (+2,6%), dont seulement un tiers sont issues des services (33%) et deux tiers sont des recettes financières (67%). Les recettes des services sont constituées par les recettes de tarifs, les loyers et les subventions, mais aussi la TEOM² et la taxe GEMAPI³, par opposition aux recettes financières qui correspondent à la fiscalité et aux dotations.

Sur un total de 54 237 513 euros (+2%) de dépenses réelles de fonctionnement, les dépenses de services représentent les trois quarts (75%) avec 40 518 893 euros (+2%) et les dépenses financières, un quart (25%), soit 13 718 620 euros (+0,7%).

² TEOM = Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

³ GEMAPI = Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

L'épargne brute, qui mesure l'écart entre les recettes et les dépenses réelles, représente **4 487 069 euros**. Pour mémoire, l'épargne brute est une représentation de l'autofinancement de la collectivité. Elle peut varier entre le budget primitif et le compte administratif, car elle subit les écarts de réalisation en dépenses et en recettes. Au BP 2023, elle représente 8% des recettes réelles, mais 5% si l'on retraits la taxe GEMAPI. Par comparaison, l'épargne brute du BP 2022 avait été proposée à 3 990 665 euros. Sur le plan de la sécurité budgétaire, l'épargne brute doit être au moins égale au capital remboursé sur l'exercice (2 367 000 euros).

II – Le fonctionnement par grandes masses

1°/ Les recettes des services

Les **recettes des services** représentent 33% des recettes réelles avec **19 626 763 euros**. Dans ce montant sont compris les recettes ci-dessous :

- TEOM.....10 426 900
- RSEOM⁴.....370 000
- Taxe de séjour 1 200 000
- Taxe GEMAPI 2 200 000

Les recettes des tarifs (chapitre 70) représentent ainsi 4 176 120 euros, avec 1 586 000 euros de remboursement de charges indirectes par les services opérationnels, avec 1 017 000 euros pour Aqualac (dont Aquapark 14%), 160 000 euros pour les plages et 590 500 euros de reventes de matières collectées en déchetteries.

Les loyers (bâtiments Lepic et Jotul) constituent 354 600 euros. La filière déchets affiche 985 000 euros d'aides relatives aux tris des déchets (Citeo, OCAD3E, Ecomobilier...).

Les subventions de fonctionnement sont évaluées à 1 651 763 euros avec 616 345 euros au titre de la mise en œuvre de la collecte des biodéchets.

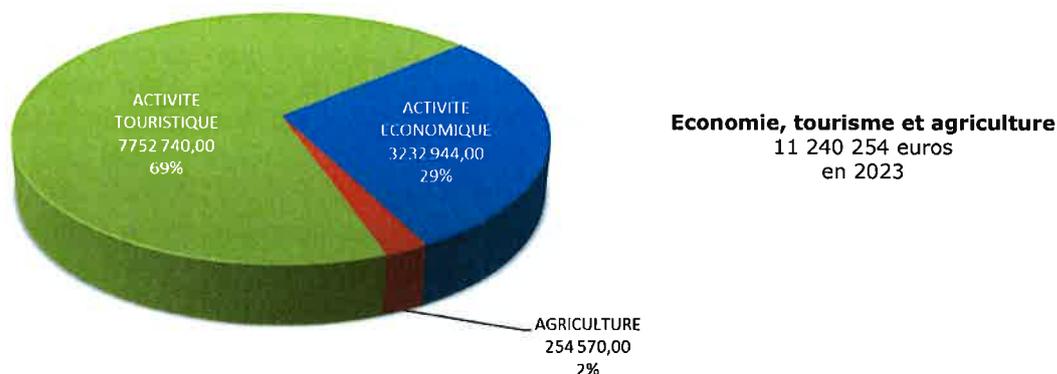
Les cessions d'actifs sont budgétées au chapitre 024 en investissement pour ne pas interférer avec l'épargne brute.

2°/ Les dépenses des services

⁴ RSEOM = Redevance Spéciale d'Enlèvement des Ordures Ménagères

a - L'attractivité économique et touristique

La thématique « attractivité économique et touristique » totalise **11 240 254 euros** et 27% des dépenses des services :



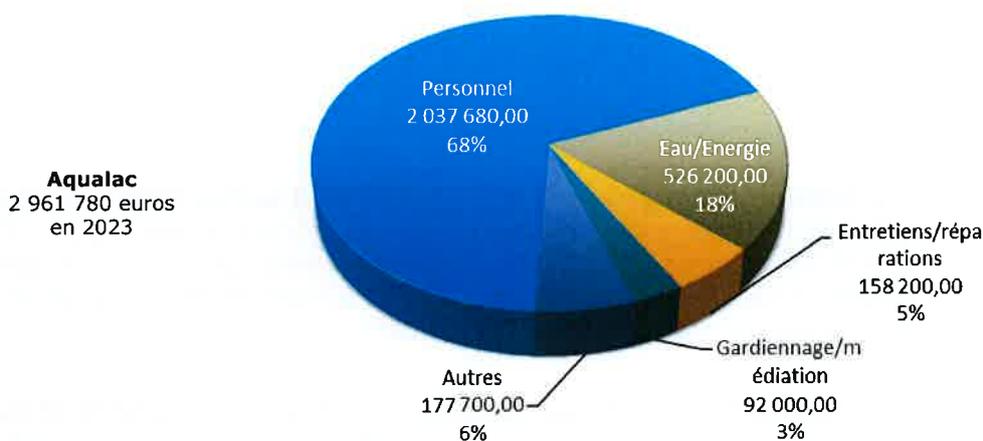
- les **actions économiques** pour **3 232 944 euros** (8% des dépenses des services) avec la participation au financement de CGLE pour 1 653 750 euros (-2%), les anciennes péréquations d'Hexapole et du Sypartec qui ont été cristallisées en 2017, l'entretien et la gestion des zones économiques, ainsi que l'action Citélabs.
- Le **soutien à l'activité agricole** pour un montant de **254 570 euros**, avec notamment l'animation foncière, les aides à l'acquisition foncière, la bourse foncière, les tests de cultures innovantes, les zones agricoles protégées, le programme alimentaire territorial (PAT), les subventions (service de remplacement, ...).
- Pour un total de **7 752 740 euros** (19% des dépenses de service), les **activités touristiques** comprennent notamment le fonctionnement d'Aqualac qui représente 2 961 780 euros. La progression des chiffres (+ 34%) correspond à la prise en compte de l'évolution des charges liées à l'énergie, des économies liées au système ONSSEN et à une fermeture du bassin extérieur entre le 1^{er} janvier 2023 et le 30 avril, puis du 1^{er} novembre au 31 décembre. Une modification de ces périodes de fermeture appellera une correction des prévisions inscrites sur les lignes d'énergie.

Les activités touristiques comprennent également l'entretien du plateau du Revard, celui des plages, l'entretien des rives, les actions touristiques.

Dans le cadre des discussions avec les satellites et en accord avec Grand Chambéry, la participation au Syndicat Mixte des Stations des Bauges a été arrêtée à 427 770 euros au lieu des 433 000 euros versés précédemment en tenant compte d'une demande de mesure d'économie de 2%.
(discussions en cours)

La participation au fonctionnement de l'office de tourisme intercommunal (OTI) représente 1 617 000 euros avec la même application de cette mesure d'économie de 2%. La prise en charge totale de l'action de l'OTI représente 2 766 240 euros pour Grand Lac (frais bancaires et de plateforme compris), dont 1 200 000 euros de reversement de la taxe de séjour. Pour rappel, le montant admis comme niveau de référence (2019) de la recette de taxe de séjour est de 1 100 000 euros.

Aqualac propose une ventilation de ses dépenses illustrées par le graphe ci-dessous, pour une recette de 1 017 000 euros :

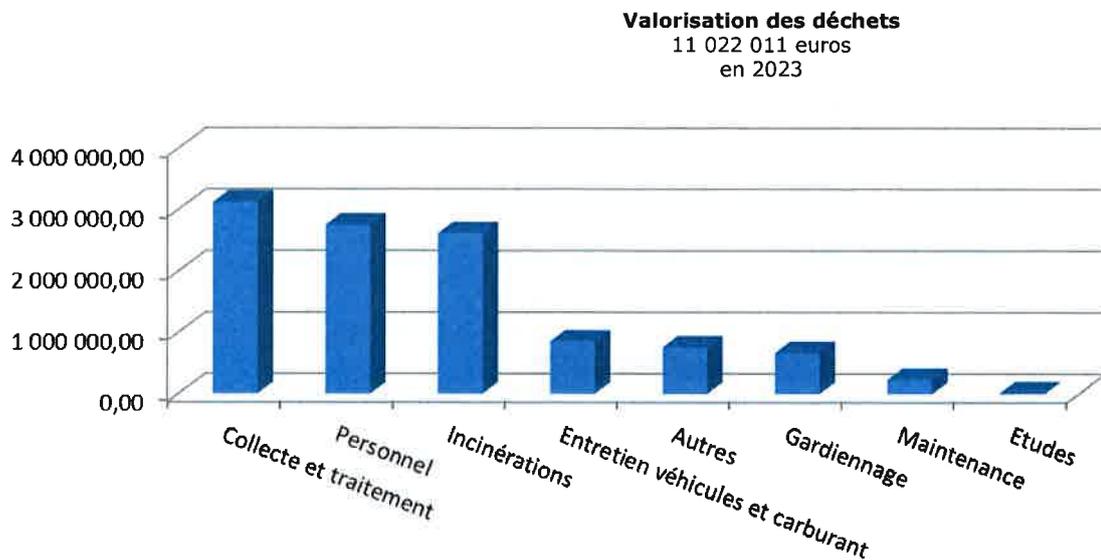


b - L'environnement et cadre de vie

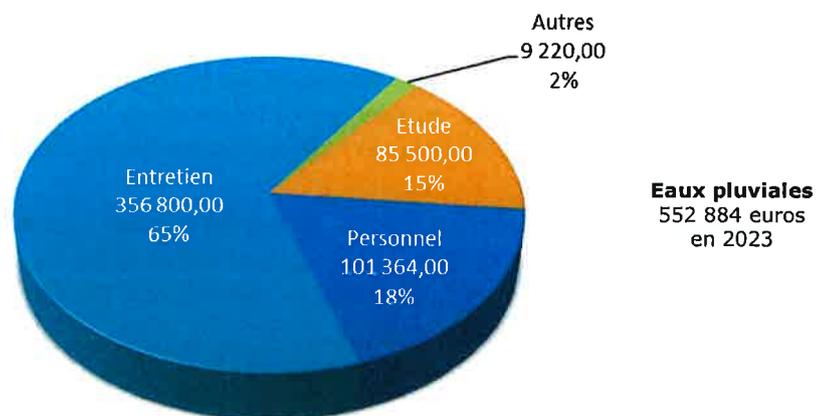
La thématique « Environnement et cadre de vie » totalise **16 124 653 euros** et 40% des dépenses des services.

La **filière déchets** représente les activités de déchetteries, de prévention et de sensibilisation, de la régie de collecte et des transferts, ainsi que les collectes spécifiques de traitement pour **11 022 011 euros** (+5%). L'évolution des charges fait intervenir l'augmentation des tarifs de Savoie Déchets sur le tri. Cette charge tient compte des coûts de traitement de Savoie Déchets avec un coût unitaire de la tonne incinérée à 125 euros (+5,49%) et un coût unitaire de la tonne triée à 200 euros (+11,11%).

La mise en place de l'organisation relative à la collecte des biodéchets constitue de nouvelles dépenses exogènes financées sur les marges de Grand Lac. Le financement est assuré par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères et la redevance spéciale. Il faut noter que plus de 3/4 des dépenses de ce secteur (79%) sont constitués par les coûts d'incinération, les charges de collectes et de traitement, ainsi que les dépenses de personnel.



L'activité relevant de la compétence GEMAPI et Eaux pluviales est proposée à **1 313 947 euros** (-7%). Pour rappel, la compétence GEMAPI est déléguée depuis le 1^{er} janvier 2019 au CISALB. Les dépenses des eaux pluviales, quant à elles, sont constituées de dépenses d'entretien des réseaux (65%), de la poursuite de l'étude de zonage (15%) et de dépenses de personnel.



Les **autres dépenses liées à l'environnement et au cadre de vie** sont évaluées à **3 788 695 euros**, dont 3 238 260 euros concernent le financement du SDIS. Les dépenses prévues sur la transition énergétique représentent 550 435 euros.

Au total, dans la prévision budgétaire 2023, la transition énergétique représente 2,1% des dépenses des services :

Transition énergétique 2022 (fonctionnement)	
Projetée par le service 162	326 800
Déléguée tous services	583 365
Total dépenses 2023	873 645
Total recettes 2023	276 332

c - L'aménagement du territoire

La thématique « Aménagement du territoire » totalise **3 759 042 euros** et 9% des dépenses des services.

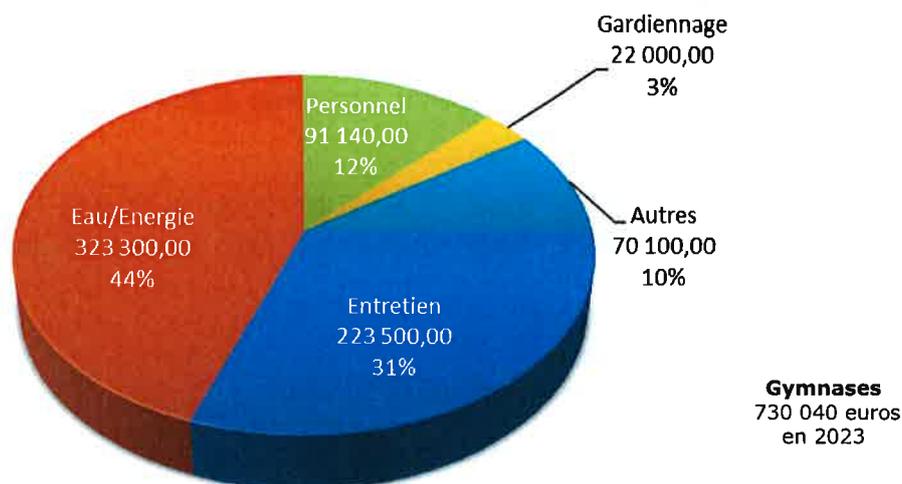
Le volet **urbanisme/habitat/foncier** est évalué à **1 796 350 euros** (+ 49%). L'urbanisme comprend les dépenses des services de l'urbanisme (230) et du service des autorisations d'urbanisme (2304), le PLUI⁵ et le RLPI et la participation à Métropole Savoie.

En termes d'**habitat**, le **PLH 2019-2025** est en cours de réalisation. A noter que les aides sont versées en investissement.

Outre la poursuite du Plan de Déplacement Urbains (PDU), les **actions de mobilités** avec **1 232 652 euros** comprennent la convention Ecomobilités, le fonctionnement de la vélostation, la maintenance de la station hydrogène,...

Les **équipements sportifs** totalisent **730 040 euros**. Les dépenses comprennent les charges de fonctionnement des gymnases avec la prise en compte de l'augmentation des dépenses d'énergies portant ce poste à 44% des dépenses d'exploitation des gymnases.

⁵ PLUI = Plan Local d'Urbanisme Intercommunal



d – Les services administratifs

Les **services administratifs** représentent **9 394 944 euros** et comprennent les gens du voyage, la politique de la ville, la subvention au CIAS, les relais Grand Lac ainsi que le fonctionnement des bureaux, l'informatique et la communication.

Les mesures accordées dans le cadre de la **politique de la ville** sont dans la continuité des années précédentes sur les thématiques de l'éducation, le lien social, l'insertion, les activités culturelles, le sport, ... soit un total d'aides de 229 434 euros et un coût total du service de 496 564 euros.

La **rénovation urbaine** avec un coût de 82 208 euros est consacrée au programme de rénovation urbaine du quartier Marlioz à Aix-les-Bains.

La **subvention du CIAS**, est calculée comme suit :

- En considérant que la subvention finance à due proportion la masse salariale, soit 70%, un taux moyen de GVT de +1,5% est appliqué sur 70% de la subvention,
- En considérant que la subvention finance à due proportion les charges d'exploitation, soit 30%, un taux moyen d'inflation de +1,0% est appliqué,
- Les dépenses initiées par Grand Lac sont ajoutées par ailleurs ponctuellement à la subvention par principe de transparence.

La subvention actualisée en 2023 devient :

- 1 809 895 euros au titre de la subvention de base,
- 591 000 de contrepartie à la mise en place du calcul des charges indirectes sur le CIAS (principe de neutralisation dans la gestion du CIAS),
- 90 000 au titre du financement du PPI 2023 (ascenseur + mur de soutènement Orée du Bois, étude sur le devenir des Grillons)

- 200 000 de compensation éventuelle de résultat 2021 (incluse dans la prospective budgétaire),
- 147 220 de compensation de résultat antérieur à 2017 à verser pour la dernière année.

On obtiendrait une inscription de 2 643 115 au BP 2023 de Grand Lac, soit + 72 000 par rapport au BP 2022. Cette subvention sera versée de la manière suivante :

- 2 400 895 par douzièmes
- 90 000 en fonction des besoins d'investissement
- 147 220 en une fois
- un montant à définir dans la limite de 200 000 après le vote du CA 2022.

Les dépenses des **relais Grand Lac** sont stables à 250 900 euros.

d – Les dépenses de personnel

Les **dépenses de personnel** (non apparentes dans les tableaux annexés) représentent **10 704 247 euros**, soit 26% des dépenses des services et 19% des dépenses réelles de fonctionnement. Le volume global de la masse salariale est en progression de 8% par rapport aux crédits 2022 (+ 835 351 euros).

La masse salariale tient compte des recrutements de remplacements pour des absences de longue durée et de nouveaux postes à valider en lien avec la mise en œuvre de la collecte des biodéchets. Les incidences en année pleine des arrivées 2022 sont également prises en compte.

La masse salariale du BP 2023 intègre également pour 592 000 euros l'augmentation du coût unitaire avec la progression du point indiciaire au 1^{er} juillet 2022, les primes (inflation, 30 euros, ...) et l'effet glissement/vieillesse/technicité (GVT).

Chapitre 012 (hors mises à disposition des communes)



(Chiffres en millions d'euros)

3°/ Les opérations financières

Les dépenses financières totalisent 13 718 620 euros tandis que les recettes financières (fiscalité et dotations pour l'essentiel) représentent 39 717 820 euros.

a - Les dépenses financières

La charge de la dette représente 275 000 euros, compte tenu de la dette en cours. La redevance concernant les recettes des paris hippiques est de 20 000 euros. Ce montant se retrouve également en recettes financières car il est intégralement reversé à la commune d'Aix-les-Bains qui conserve l'entretien de l'hippodrome.

Le calcul de l'attribution de compensation retraduit les différents rapports des CLECT⁶, pour un total de 9 280 000 euros.

Compte tenu du maintien de l'enveloppe nationale du FPIC à 1 milliard d'euros, mais par le jeu des répartitions, il semble prudent de majorer le montant dû par Grand Lac à 895 000 euros pour 2023, soit une évolution prévisionnelle de 3% du montant payé en 2022. Pour autant, la participation au FPIC du territoire semble diminuer chaque année et la part de Grand Lac au sein du territoire baisse également.

⁶ CLECT : Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées

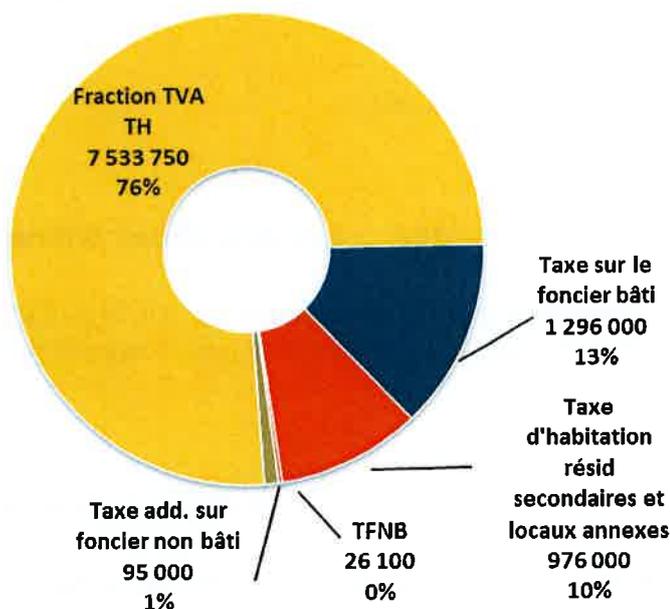
Les subventions aux budgets annexes totalisent 2 911 000 euros avec une forte progression de la subvention d'équilibre du budget des transports liée aux index d'actualisation du contrat de DSP (carburant et personnel) et à un changement de méthode de la comptabilisation des amortissements. La participation au financement des réseaux unitaires sur le budget assainissement est stable.

b - Les recettes financières

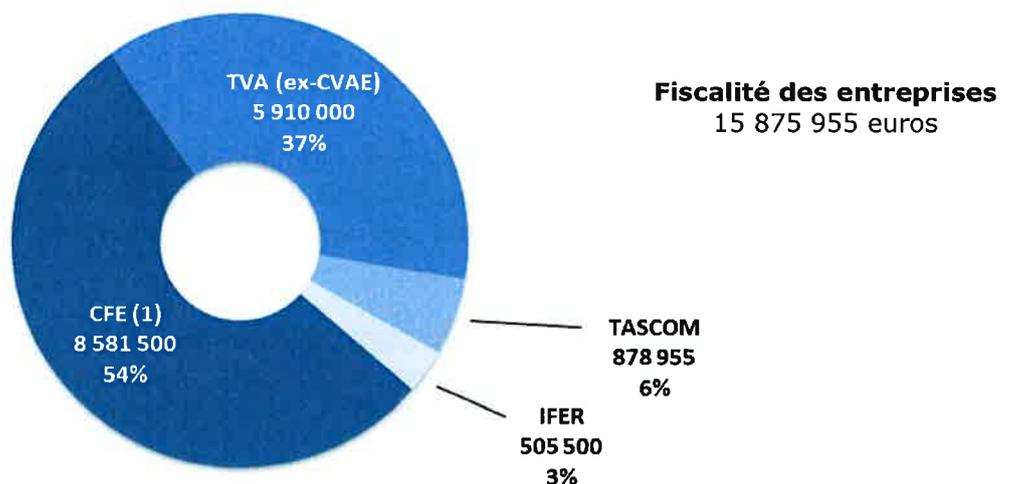
Les recettes financières hors taxes affectées se chiffrent à 39 097 820 euros.

Les recettes de la fiscalité 2023 sont estimées à 28 002 805 euros (fiscalité des entreprises + fiscalité des ménages + TVA nationale + GEMAPI).

Fiscalité des ménages 9 926 850 euros



En 2023, la fiscalité des ménages passe à 9 926 850 euros en intégrant la fraction de TVA remplaçant la taxe d'habitation et la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB) qui passe de 0 à 1% pour un montant de 1,2 millions d'euros (hors évolution 2023 des bases fiscales). Le conseil communautaire du 13 décembre 2022 a voté le transfert de cette quote-part de fiscalité de la TEOM vers la TFB, ce qui globalement devrait se traduire pour le contribuable par une neutralité fiscale.



(1) CFE : Contribution Foncière Economique

(2) : CVAE Contribution à la Valeur Ajoutée des Entreprises

Le coefficient multiplicateur de la TASCOM est relevé de 1 à 1,05 en 2023.

Les autres taux fiscaux sont constants et les produits ont été calculés selon les progressions proposées au Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) 2023, avec une actualisation des bases de 7% dans le cadre de l'évolution de la loi de finances 2023. La Contribution à la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) est supprimée et remplacée par une quote-part de TVA nationale sur une base de la moyenne des années 2020 à 2023, sans connaître les règles d'évolution de ce nouveau financement. Par ailleurs, cette moyenne inclut l'année 2022 avec une CVAE en creux de 450 000 euros, traduction de la perte d'activité des entreprises liée à la crise sanitaire en 2020.

Le recalcul de la DGF est identique à celui de 2022 avec un transfert entre ses deux composantes : une érosion de la dotation de compensation pour un transfert vers la dotation de groupement. La dotation de groupement est ainsi projetée à 2 470 295 euros et la dotation de compensation à 4 679 000 euros. Le total des dotations est proposé à 7 149 295 euros (-0,3%).

Les remboursements de charges par les budgets annexes et la filière déchets représentent 1 960 000 euros.

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères et la redevance spéciale totalisent 10 796 900 euros avec l'impact de la diminution du taux convergent de TEOM de 1% (voir plus haut paragraphe sur le transfert de TEOM vers la TFB).

III - L'investissement par grandes masses

Le budget de GRAND LAC est composé de trois thématiques principales qui sont l'attractivité économique et touristique, l'environnement et le cadre de vie, et l'aménagement du territoire. L'investissement des services administratifs reste accessoire.

Le budget 2023 est bâti sur la base du PPI 2021/2026 validé en mai 2021. Compte tenu du contexte de crise économique projeté en 2023, il est décidé de fixer un seuil pour les crédits d'investissement sur la base de la seule prévision 2023, soit 15 millions.

Après échanges avec les services et arbitrages, les dépenses d'équipement 2023 sont proposées à 16 596 018 euros de mesures nouvelles, auxquelles il faudra ajouter un montant de 2,2 millions euros au titre des reports 2022.

a - L'économie, l'agriculture et le tourisme

Ces compétences totalisent 4 514 988 euros de mesures nouvelles (23% des dépenses d'équipement) et 2 581 959 euros de financement (subventions et cessions).

Les **activités économiques** totalisent **203 688 euros** correspondant à la gestion des zones et au Multipôle. Sur le Multipôle, 800 000 euros sont projetés en recettes pour la cession de 2 lots.

Les **activités agricoles** avec une dépense de **245 000 euros** (soutien au matériel collectif, petits matériels jardins partagés, adhésion à une la centrale foncière du département, participation à la reconquête des terres agricoles, agroforesterie, ...). 65 800 euros de subventions sont attendus sur ces projets.

Le **développement touristique** totalise **4 066 301 euros**, comprenant les équipements d'Aqualac et sa couverture thermique, le démarrage du projet de la croix verte, les aménagements nord du lac, la fin de chantier de la grange du belvédère de la Chambotte, ... Ces projets seront financés à hauteur de 1 163 433 euros par subvention.

b - L'environnement et le cadre de vie

Ces compétences totalisent 5 921 000 euros de mesures nouvelles et 1 381 242 euros de recettes dont l'essentiel correspond à l'avance de l'ADEME sur les contrats chaleur.

La **filière déchets** représente **3 457 000 euros** et comprend la poursuite du programme d'équipement des colonnes enterrées, ainsi que le renouvellement du parc de camions.

Les investissements liés à la **GEMAPI/Eaux pluviales** sont proposés à hauteur de **1 489 749**. La GEMAPI, déléguée au CISALB devrait réaliser 1 020 000 euros de travaux de prévention. La programmation des investissements GEMAPI intervient dans le cadre du PAPI2 et permet de bénéficier de taux bonifiés de subventionnement. La projection des travaux des eaux pluviales est calée sur le PPI avec 425 000 euros.

La participation de Grand Lac à la construction du **Centre d'Incendie et de Secours** (CIS) de Grésy-sur-Aix, devraient être 487 000 euros, dont 211 000 euros au titre de la participation à la convention de financement. 276 000 euros sont projetés pour les opérations foncières (rachat auprès de CGLE et achat complémentaire). Le rachat auprès de CGLE sera neutralisé budgétairement puisque ces terrains ont été transférés en 2017 à CGLE avec les financements associés.

La compétence relative à la **transition énergétique** s'affiche pour un montant de 440 000 euros, dont 425 000 euros correspondent au financement de contrats chaleur. 320 800 euros sont également délégués et répartis entre les services. Sur ce dernier montant, 225 000 euros constituent les aides de la PTRE⁷.

Transition énergétique 2023 (investissement)	
Projetée par le service 162	440 000
Déléguée tous services	320 800
Total dépenses 2023	760 800
Total recettes 2023	1 360 000

⁷ PTRE = Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique

c - L'aménagement du territoire

Ces compétences totalisent 4 414 280 euros de mesures nouvelles et 629 432 euros de recettes.

Le volet **urbanisme/foncier/habitat** affiche un volume de **1 759 840 euros**, incluant des annuités des portages fonciers à rembourser à l'EPFL, les dépenses relatives aux PLUI, les études des zones AU, ainsi que les aides du PLH 2019/2025 et la mise en œuvre de la plateforme territoriale de rénovation énergétique (PTRE).

Les **aménagement**s de voiries représentent **60 000 euros**, correspondent à la participation au financement du projet PN18 de Viviers-du-lac.

Les actions de **mobilités** font apparaître **2 311 400 euros** sur l'aménagement de pistes cyclables, et de parkings relais. La participation à la sécurisation du parking de bus au collège Garibaldi, non réglée à ce jour, sera inscrite pour 290 000 euros en reports.

Les **équipements sportifs** des collèges totalisent **463 039 euros** avec la réfection du sol sportif des gymnases de Marlioz pour 80 000 euros et le financement d'une étude pour l'isolation du gymnase Garibaldi. Les investissements de remplacement et la rénovation des autres gymnases (récurrent annuel) sont également inscrits à ce niveau.

d - Les services généraux

D'un montant de **1 701 000 euros**, l'investissement des **services généraux** comprend les renouvellements de matériels, les travaux du siège, le réaménagement du site Lepic, les fonds de concours aux communes. 663 448 euros sont attendus en recettes avec le versement de la subvention concernant les travaux d'aménagement de l'aire des gens du voyage d'Entrelacs réalisés en 2022.

IV – En synthèse

Le différentiel entre les recettes réelles et les dépenses réelles de fonctionnement fait apparaître **l'épargne brute** pour un montant de **4 487 069 euros**. Le remboursement de la dette chiffrée à 2 367 000 euros est ainsi assuré. Les dépenses d'équipement évaluées à 16 596 017 euros de mesures nouvelles et 2,2 millions de reports. Le financement sera assuré par le FCTVA (590 000 euros), les subventions (3 096 181 euros) et les cessions (800 000 euros).

Pour atteindre **l'équilibre du budget** avant reports, le besoin de financement avant affectation des résultats 2022, est projeté avec l'affichage d'une ligne d'emprunts de **8 362 767 euros**. Une consultation bancaire préalable au vote du budget primitif doit permettre de vérifier la capacité de Grand Lac à emprunter sur 2023.

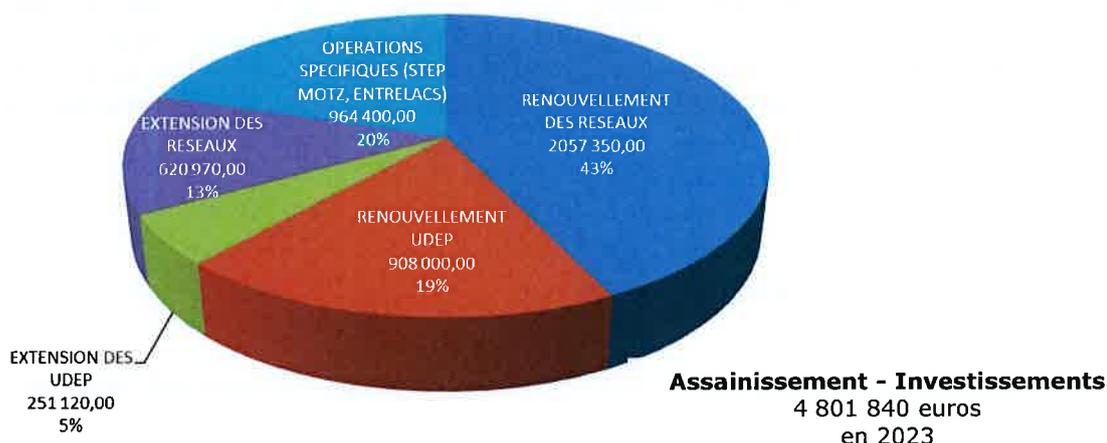
Le budget ASSAINISSEMENT

Le total équilibré des dépenses et des recettes de fonctionnement est proposé à 9 507 905 euros.

Les dépenses réelles de fonctionnement représentent 7 174 397 euros avec une progression de 804 501 euros (+13%). Ce montant permet le fonctionnement des usines de dépollution (UDEP), ainsi que l'entretien des réseaux et l'assainissement non collectif. La courbe d'évolution des dépenses concernant le fonctionnement des UDEP, observée depuis 2021, se confirme et progresse plus rapidement que prévue. Elle traduit une augmentation de la charge traitée par les UDEP avec un impact sur les postes de dépenses concernés (énergies, produits de traitements, traitement des boues, ...). Ces postes sont concernés directement par des augmentations de tarifs pour différents motifs : inflation des tarifs de l'électricité, pénurie des produits de traitement sur un marché à faible concurrence, incinération obligatoire des boues conséquence de la crise sanitaire. En contrepartie, les recettes sont inscrites pour 8 517 115 euros avec une évolution de seulement 3% (redevance des usagers pour 5 760 000, participation au financement de l'assainissement collectif (PFAC) pour 1 300 000, redevance perçue pour le compte de l'Agence de l'Eau (modernisation des réseaux de collecte)). Les primes d'épuration ne représentent plus que 50 000 euros.

Le différentiel entre les recettes réelles et les dépenses réelles fait apparaître **l'épargne brute** pour un montant de **1 342 718 euros**. Ce montant permet de rembourser le capital de la dette chiffré à 242 000 euros.

Les dépenses d'équipement (renouvellement et extensions des réseaux, systèmes d'assainissement d'Entrelacs, Eco-Hameau, renouvellement des équipements des UDEP, ...) sont évaluées à 4 801 840 euros, hors reports 2022 estimés à 1 002 597 euros. Le montant des investissements a été minoré suite à l'arbitrage afin de prendre en compte la baisse de l'épargne brute (liée à l'augmentation des dépenses de fonctionnement). L'actualisation de la prospective au printemps 2022 devra permettre de confirmer ou de faire évoluer le montant des dépenses d'équipement.



L'équilibre du budget, avant reports, est atteint avec l'affichage d'une ligne d'emprunts de **3 701 122 euros**.

En synthèse, la proposition budgétaire 2023 a besoin d'être confirmée par une actualisation de la prospective (dernière mise à jour en 2022) pour intégrer les évolutions des dépenses de fonctionnement des comptes administratifs 2022 et 2023.

Le budget EAU POTABLE

Le total équilibré des dépenses et des recettes de fonctionnement est proposé à 8 853 046 euros.

Les dépenses réelles de fonctionnement représentent 6 374 580 euros. Ce montant permet le fonctionnement des services de l'eau (régie, prestations, délégations). Les recettes relevant de l'eau potable (redevance des usagers, redevances perçues pour le compte de l'agence de l'eau) sont évaluées à 8 525 680 euros.

Le différentiel entre les recettes réelles (tarification à l'utilisateur) et les dépenses réelles (exploitation) fait apparaître **l'épargne brute** pour un montant de **2 151 100 euros**. L'autofinancement ainsi dégagé permet de rembourser le capital de la dette pour un montant de 595 000 euros.

Les dépenses d'équipement sont évaluées à 7 942 500 euros de mesures nouvelles auxquels il faut ajouter 619 425 euros de reports : renouvellement et renforcement des réseaux, barreau est, ...

L'équilibre du budget, avant reports, est atteint avec l'affichage d'une ligne d'emprunts de **6 386 400 euros**.

En synthèse, les inscriptions de dépenses et les financements sont conformes à la prospective actualisée en 2022.

Le budget des PORTS

Le total équilibré des dépenses et des recettes de fonctionnement est proposé à 2 479 249 euros.

Le différentiel entre les recettes réelles (redevances) et les dépenses réelles (exploitation, personnel, taxes et impositions) fait apparaître **l'épargne brute** pour un montant de **371 835 euros**. Ce montant permet de rembourser la dette chiffrée à 59 000 euros. Les dépenses d'équipement (travaux de réaménagement et de confortement, études concernant la réhabilitation du port des 4 chemins) sont évaluées à 1 030 000 euros de mesures nouvelles, auxquels il faut ajouter 74 581 euros de reports.

L'équilibre du budget, hors reports, est atteint avec l'affichage d'une ligne d'emprunts de **547 165 euros**.

Le budget des TRANSPORTS

Le total équilibré des dépenses et des recettes de fonctionnement est proposé à 8 578 612 euros.

La nouvelle DSP⁸ qui a démarré le 1^{er} janvier 2022 comprend les prestations de transports scolaires depuis la rentrée 2022. Elle a été accompagnée financièrement par l'augmentation du versement mobilités au 1^{er} janvier 2022.

Les dépenses réelles totalisent 7 593 127 euros avec une augmentation du coût des prestations indexées sur les évolutions du coût des carburants et celui de la main d'œuvre.

Par ailleurs, la mise en œuvre de la M43 au 1^{er} janvier 2022 induit l'amortissement du dépôt de bus avec un rattrapage sur 20 ans. L'augmentation des recettes d'ordre sera neutralisée budgétairement mais pénalise l'équilibre de la section de fonctionnement.

En recettes, le financement du budget transports repose sur le triptyque :

- Versement mobilités (VM) : 4,1 millions
- Dotation Globale Décentralisée (DGD) : 1,4 millions
- subvention d'équilibre du budget principal : 2,5 millions

⁸ DSP : Délégation de Service Public

La subvention d'équilibre doit être augmentée provisoirement de 500 000 euros sur 2023. Sa moyenne sur la durée restante du contrat passerait de 1,9 millions à 2,2 millions au regard des éléments actuellement connus).

Le différentiel entre les recettes réelles (versement transport, dotation globale décentralisée, subvention d'équilibre) et les dépenses réelles (Délégation de service public, divers lignes) fait apparaître **une épargne brute** pour un montant de **980 385 euros**.

Ce montant permet de rembourser la dette chiffrée à 368 000 euros. Les dépenses d'équipement évaluées à 981 780 euros de mesures nouvelles et 12 250 euros de reports.

L'équilibre du budget, avant reports, est atteint avec l'affichage d'une ligne d'emprunts de **369 395 euros**.

Le budget du CAMPING

Le total équilibré des dépenses et des recettes de fonctionnement est proposé à 518 015 euros. Il est projeté de restituer le camping des peupliers à la commune de Chindrieux sur l'exercice 2023.

Le budget 2023 comportera donc des inscriptions de reconduction pour amorcer les premiers mois de l'année et préparer le début de saison, mais également des écritures de solde de la gestion par Grand Lac.

Il n'y a aucune inscription en investissement.

Les satellites et services extérieurs

Grand Lac participe au financement de structures extérieures pour un montant total de 6 486 750 euros, ce qui représente 16% des dépenses de fonctionnement des services du budget principal :

- CGLE : 1 653 750 euros
- OTI : 1 650 000 euros,
- CIAS : 2 644 000 euros,
- Syndicat Mixte des Stations des Bauges (ex-Savoie Grand Revard) : 249 000 euros,
- CISALB (hors GEMAPI) : 194 000 euros (fonctionnement + investissement),
- Métropole Savoie : 141 000 euros,

Un compte-rendu annuel d'activités est demandé à ces services extérieurs.

Fin de la note

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Budget Principal - Vote du Budget Primitif 2023

Date de transmission de l'acte : 26/01/2023

Date de réception de l'accusé de réception : 26/01/2023

Numéro de l'acte : d4411 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20230124-d4411-DE

Date de décision : 24/01/2023

Acte transmis par : ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires